

PARTIE 3

La stratégie de développement

Programme Communal de Développement Rural

Commune de Gerpennes

Janvier 2017



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GERPINNES

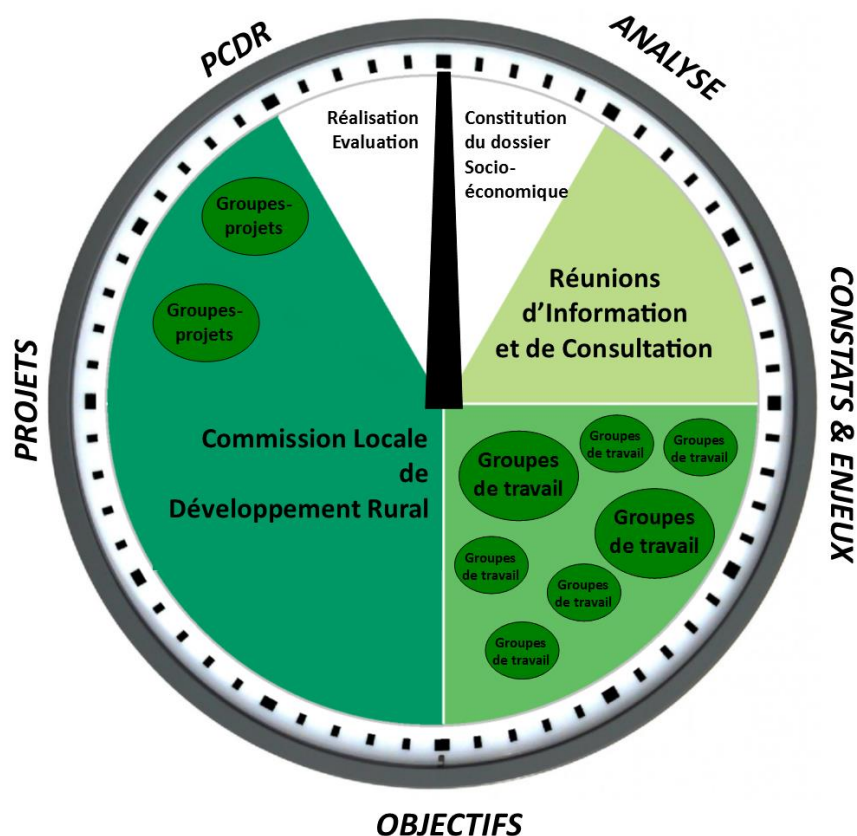
PARTIE 3 : STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Préambule	3
Stratégie de développement par thématique	5
Introduction	5
1. Environnement & patrimoine naturel	7
1.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeu(x)	7
1.2. Planche illustrative	8
1.3. AFOM croisée - Thématique Environnement / Cadre de vie / Propreté / Energie	9
1.4. Le village idéal des Gerpinnois	10
1.5. Le défi	10
1.6. Les objectifs opérationnels	10
1.7. Effets multiplicateurs attendus	12
2. Aménagement du territoire	13
2.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeu(x)	13
2.2. Planche illustrative	15
2.3. AFOM croisée - Thématique Aménagement du territoire / Urbanisme	16
2.4. Le village idéal des Gerpinnois	17
2.5. Le défi	17
2.6. Les objectifs opérationnels	18
2.7. Effets multiplicateurs attendus	18
3. Logement & démographie	19
3.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeu(x)	19
3.2. AFOM croisée - Thématiques Population / Logement	21
3.3. Le village idéal des Gerpinnois	22
3.4. Le défi	22
3.5. Les objectifs opérationnels	22
3.6. Effets multiplicateurs attendus	23
4. Services & vie sociale	25
4.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeux	25
4.2. Planche illustrative	27
4.3. AFOM croisée - Thématiques Jeunesse / Enseignement / Vie sociale et associative	28
4.4. Le village idéal des Gerpinnois	29
4.5. Le défi	30
4.6. Les objectifs opérationnels	30
4.7. Effets multiplicateurs attendus	32
5. Identité, convivialité & communication	33
5.1. Introduction : thèmes principaux, constats et enjeu(x)	33
5.2. AFOM croisée - Thématiques Sports / Espaces publics / Infrastructures publiques / Gouvernance et communication / Convivialité et solidarité	35
5.3. Le village idéal des Gerpinnois	36
5.4. Le défi	36
5.5. Objectifs opérationnels	37
5.6. Effets multiplicateurs attendus	38
6. Mobilité & sécurité routière	39
6.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeu(x)	39
6.2. Planche illustrative	41
6.3. AFOM croisée - Thématique Mobilité / Voirie / Sécurité routière	42
6.4. Le village idéal des Gerpinnois	43
6.5. Défi	43
6.6. Objectifs opérationnels	45

6.7. Effets multiplicateurs attendus	46
7. Culture, Tourisme & Folklore	47
7.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeux.....	47
7.2. Planche illustrative	49
7.3. AFOM croisée - Thématique Culture / Tourisme / Folklore / Patrimoine.....	50
7.4. Le village idéal des Gerpinnois.....	51
7.5. Défi	51
7.6. Objectifs opérationnels	52
7.7. Effets multiplicateurs attendus	53
8. Economie & Agriculture	55
8.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeu(x).....	55
8.2. Planche illustrative	57
8.3. AFOM croisée - Thématique Economie / Commerces / Agriculture.....	59
8.4. Le village idéal des Gerpinnois	60
8.5. Défi.....	60
8.6. Objectifs opérationnels	60
8.7. Effets multiplicateurs attendus	61
9. Objectifs « transversaux »	63
9.1. Objectifs	63
9.2. Effets multiplicateurs attendus	63
Récapitulatif défis – objectifs	65

Préambule

Pour rappel, le schéma suivant présente la méthodologie appliquée pour la réalisation du Programme Communal de Développement Rural de Gerpinnes.



La partie 1 de ce PCDR consiste en un diagnostic socio-économique de la commune. Celui-ci s'est ainsi penché sur de grands aspects de la commune : d'une part, sa structure physique, naturelle, urbanistique ainsi que les éléments de l'aménagement du territoire et d'autre part la vie à Gerpinnes (soit la démographie, le logement, l'emploi, l'enseignement et la formation, les services administratifs, techniques, à la population, de loisirs, touristiques et enfin, la mobilité). A la fin de chacune des parties thématiques du diagnostic, une synthèse et une analyse des « Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces » permettent de dresser un portrait des principales potentialités et menaces du territoire.

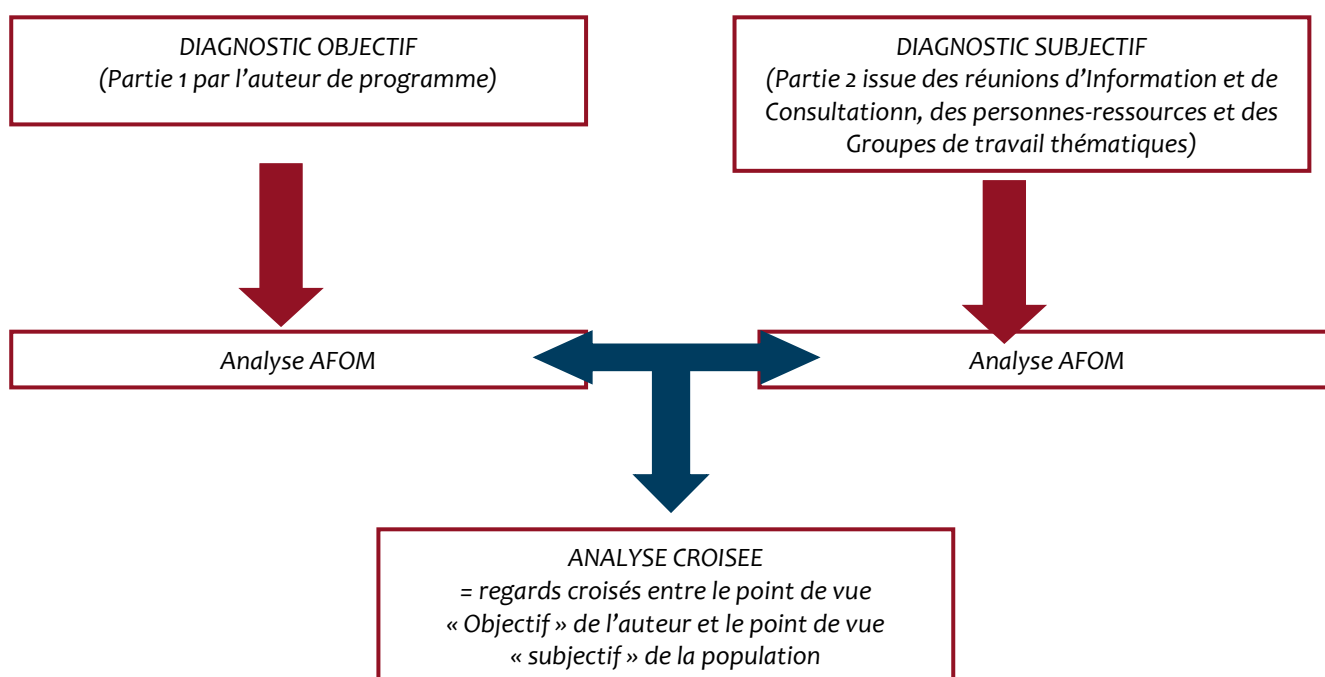
Sur base de ce diagnostic, la Fondation Rurale de Wallonie a réalisé une réunion d'Information et de Consultation dans chaque village (démarrage de la partie 2). Ces réunions se sont déroulées entre le 26 mars et le 20 juin 2013. A l'issue de ces 10 réunions, une série de personnes ressources considérées comme ayant une expertise sur un thème a été rencontrée. Ces rencontres se sont déroulées entre le 29 mai et le 27 août 2014. Sur base du diagnostic et des recoupements faits dans le cadre de ces rencontres, l'auteur de programme a formulé sept grands constats issus d'un regroupement thématique. Cette transversalité dans les différents thèmes du PCDR assure une cohérence et une complémentarité des objectifs et des projets

qui en découleront. Ce sont ces constats qui ont servi de base à l'organisation de 7 Groupes de Travail thématiques. Ces derniers se sont déroulés entre le 28 janvier et le 8 mai 2014.



Les 7 Groupes de Travail thématiques organisés

Le présent document constitue la partie 3 du PCDR, à savoir les objectifs de développement. Dans un premier temps, il a pour but d'explicitier les regroupements thématiques proposés. Ceux-ci sont le fruit d'une analyse croisée entre le diagnostic « objectif » de l'auteur de programme et le regard « subjectif » de la population et des personnes ressources. Cette analyse ainsi produite a aidé les Groupes de Travail dans leur travail sur les défis et les objectifs. Dans un second temps, la partie 3 définit, sur base des propositions faites lors des Groupes de Travail thématiques, des défis thématiques et des objectifs opérationnels.



INTRODUCTION

Ce chapitre détaille la stratégie de développement mise en place dans le cadre de cette Opération de Développement Rural. Chaque thématique contient les éléments suivants :

- ✓ **Introduction : thèmes principaux, constats et enjeux** : Les thèmes principaux ont été définis par S&A sur base des diagnostics objectifs et subjectifs (réunions d'Information et de Consultation et personnes-ressources) et présentés lors de l'organisation des Groupes de Travail thématiques. Les constats ont été posés par S&A pour chacun des thèmes pointés précédemment et également présentés lors de l'organisation des Groupes de Travail afin d'alimenter la réflexion de ceux-ci et ainsi fixer les différents enjeux. A noter que les interactions entre les thématiques sont nombreuses. L'ensemble des constats et des enjeux ont été validés par la population lors des Groupes de Travail.
- ✓ Le cas échéant, **une planche illustrative** reprenant les principales forces et faiblesses du territoire pour la (ou les thématiques) concernées. Ces planches, réalisées par S&A, ont été fournies aux participants des différents Groupes de Travail comme outils didactiques d'aide à la réflexion.
- ✓ **L'analyse AFOM croisée**, celle-ci représentée sous forme de tableau (forces / faiblesse) reprend à la fois l'analyse de l'auteur de programme (S&A) et celle issue des consultations de la population (réunions d'Information et de Consultation / Groupes de Travail thématiques / personnes-ressources / CLDR). L'analyse présentée ici reprend uniquement les principales composantes de l'entité et les forces et faiblesses reprises en gras constituent les points essentiels sur lesquels la stratégie s'est basée. Les AFOM plus précises sont reprises à la fois dans le diagnostic socio-économique et dans les comptes-rendus des diverses réunions et Groupes de travail qui ont été organisés (Cf. partie 2).
- ✓ **Le « village idéal des Gerpinnois »**, illustré par quelques extraits des réunions d'Information et de Consultation de la population.
- ✓ **Un défi**, qui doit être considéré comme un « challenge », un « combat » que l'on décide de mener. A ce titre, un défi se doit d'être ambitieux ! Il consiste en une phrase qui résume le visage que l'on souhaite atteindre pour l'entité au terme de l'Opération de Développement Rural. Ceux-ci sont le fruit d'une réflexion commune entre les différents acteurs de l'ODR.

- ✓ **Des objectifs opérationnels**, définis sur base de la réflexion conjointe des Groupes de Travail, de l'administration communale, de la Fondation Rurale de Wallonie, la CLDR et de Survey & Aménagement. Un objectif se définit par une cible, un but à atteindre. En outre, un objectif se doit d'être mesurable, évaluable, critiquable, reproductible et devra, pour être atteint, se décliner en actions matérielles ou immatérielles. L'ordre dans lequel apparaissent ces objectifs est tout à fait aléatoire et ne donne en aucun cas une indication en termes d'importance. Ceux-ci sont accompagnés d'une justification et des effets multiplicateurs attendus.

- ✓ Les objectifs opérationnels sont accompagnés **des effets multiplicateurs attendus**, à savoir les synergies positives engendrées par ceux-ci sur le développement de la Commune.

1. ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE NATUREL

1.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeu(x)

Lors du travail des deux premières phases, à savoir le diagnostic socio-économique et la consultation de la population, deux thématiques principales se sont dégagées :

- Qualité des milieux naturels ;
- Incivilités environnementales.

Ainsi que les deux constats suivants, justifiés au regard des éléments de l'analyse croisée :

« Un territoire vert et de qualité en manque de reconnaissance »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- 83% du territoire est non artificialisé
- Gerpinnes est la deuxième commune la plus boisée de la microrégion (25,4%)
- Un PCDN définissant le territoire comme étant de qualité
- Une zone Natura 2000, pas de zone humides d'intérêt scientifique, 1 cavité souterraine d'intérêt scientifique, 9 Sites de Grand Intérêt Biologique, 1 réserve naturelle domaniale
- Une trentaine d'arbres remarquables et deux haies remarquables juxtaposées, 325,8 ha de périmètre d'intérêt paysager (ADESA), 437,3 ha de périmètre d'intérêt paysager (au plan de secteur), 6 points et lignes de vues remarquables
- Des actions en faveur de l'environnement : un PCDN, une étude complémentaire à ce dernier, une convention « Bords de routes et fauchages tardifs », la journée de l'arbre, l'action Maya, un jardin naturel pilote, le verger Namêche, un sentier éco-pédagogique, l'opération combles et clochers, un contrat de rivière, un PCDR dans la philosophie Agenda 21 Local, un Groupe d'Action Locale dynamique, un Schéma d'Intention Communal en matière d'Aménagement du Territoire, de nombreuses associations et organismes privés, des mesures favorisant les économies d'énergie



D'où l'enjeu formulé : « Un patrimoine naturel à faire connaître et reconnaître en vue de le sauvegarder et de la valoriser »

« Des incivilités environnementales en progression »

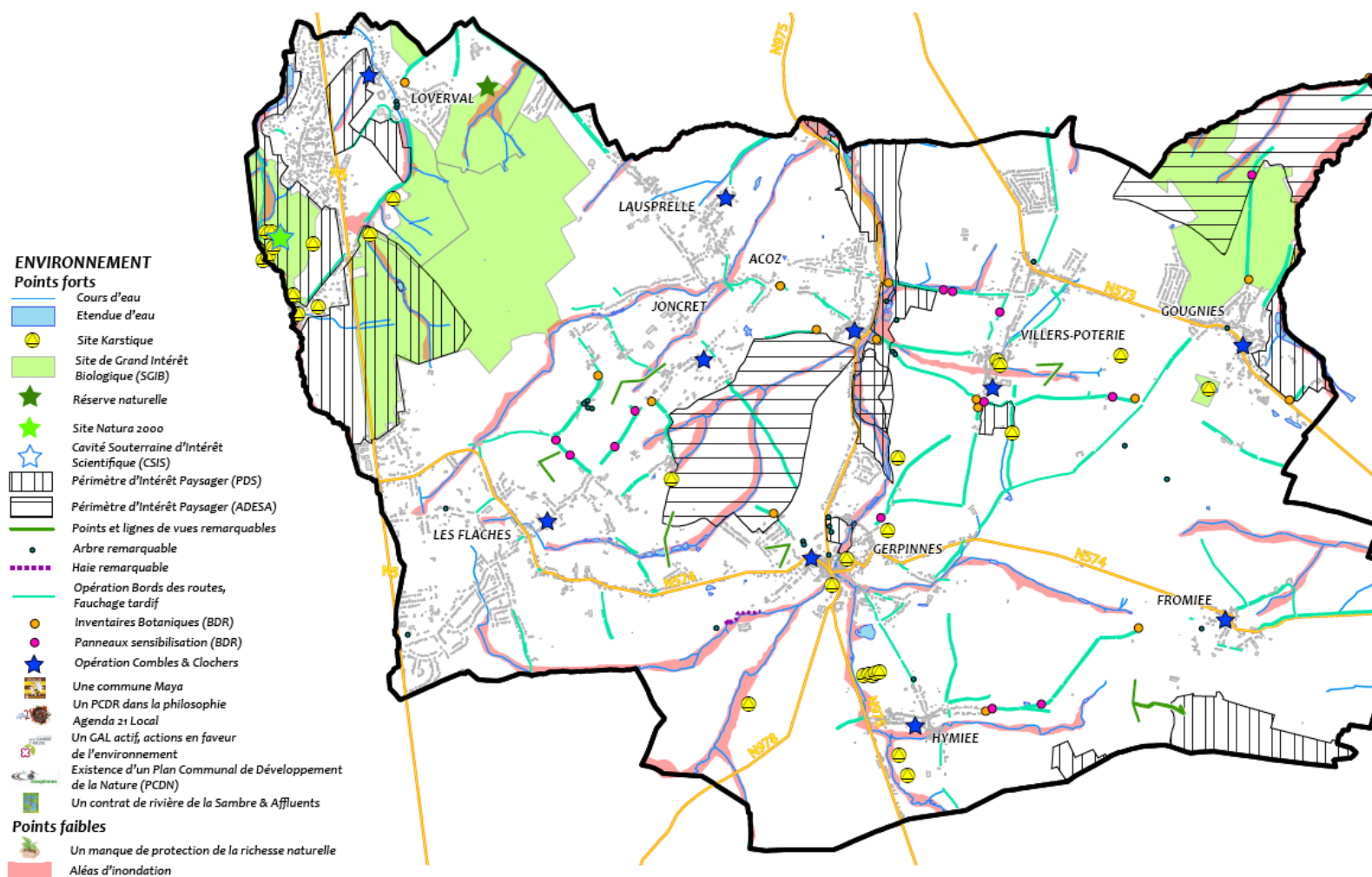
Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Une part non négligeable des dépôts clandestins parmi les déchets communaux (1/4)
- Un agent constatateur depuis 2012.

1.2. Planche illustrative



PLANCHE ILLUSTRATIVE : ENVIRONNEMENT



1.3. AFOM croisée - Thématique Environnement / Cadre de vie / Propreté / Energie

ATOUTS OPPORTUNITES	FAIBLESSES MENACES
LES ELEMENTS SIGNALES PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME	
Existence d'un vaste inventaire territorial et environnemental de l'entité grâce aux nombreuses études menées (Programme Paysage du GAL, cadastre énergétique, PCDN, SICAT, etc.) Réseau hydrographique développé rendant le paysage très varié Pas de zone d'aléa d'inondation forte sur le territoire	Aquifères sensibles à la pollution (zone vulnérable) Mauvaise qualité biologique des eaux (ruisseau d'Hanzinne) Présence de zone d'aléas d'inondation en zone urbanisable (notamment dans le centre de Gerpinnes) Présence d'une zone de contrainte karstique et de phénomène karstique en zone urbanisable
OPPORTUNITÉS : La mise en œuvre des différentes actions en faveur du paysage, de la nature et de la gestion énergétique proposées dans le cadre des études menées Pérennisation des actions entreprises et mise en œuvre de nouvelles actions	Peu de sites bénéficiant d'un statut de protection officiel
LES ELEMENTS SIGNALES PAR LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX	
Bonne gestion des déchets sur le territoire communal avec notamment la présence d'un parc à conteneur et la mise en place du système de poubelle à puce qui permet d'améliorer le tri des déchets	Manque d'entretien des éléments d'intérêts environnementaux et de certains espaces communaux et privés Non préservation de la nature Le patrimoine naturel de Gerpinne est peu exploité et pas assez mis en valeur Manque de respect, incivilités environnementales (dépôts sauvages, déjections canines, etc.). Parc à conteneur trop petit et mal agencé. Manque d'agent permettant de mieux gérer les incivilités (agent constatateur et garde-champêtre)
OPPORTUNITÉ : Un projet d'extension du parc éolien de Tarcienne avec 2 éoliennes sur Gerpinnes	MENACE : Rester attentif à l'implantation des éoliennes
LES ELEMENTS SIGNALES A LA FOIS PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME ET PAR LA POPULATION	
Nombreux projets (PCDN, Plan MAYA, Fauchage tardif, Opération combles et clochers, Contrat de Rivière, etc) mis en place en faveur de l'environnement sur l'entité (par la Commune, les ASBL, les citoyens, le GAL, etc.) Existence d'un patrimoine naturel riche (essentiellement au nord-ouest du territoire) à valoriser et constitué de : • une forêt domaniale ; • un site Natura 2000 ; • 9 Sites de Grand Intérêt Biologique ; • d'arbres et de haies remarquables ; • d'une réserve naturelle	Une urbanisation et une pression foncière (notamment sur les terrains agricoles) importante menaçant l'environnement et le cadre de vie rural de la commune : • Disparition des terres agricoles et des espaces verts ; • Détérioration des villages (nouvelles constructions) ; • Augmentation des nuisances (sonores, olfactives, pollution de l'air, etc.)

Caractère rural de l'Entité et des villages : occupation du sol variée, multitude de paysages et de qualité reconnu légalement, quiétude, etc	
---	--

1.4. Le village idéal des Gerpinois

« Des rues propres et des espaces verts préservés pour maintenir la ruralité sur l'entité »

« Les habitants se sentent bien dans le cadre de vie qu'ils ont plaisir à préserver »

« Les habitants respectent leur environnement, ils le bonifient même »

1.5. Le défi

Gerpines dans 10 ans ce sera...

... un patrimoine naturel préservé, valorisé, connu et reconnu de tous

Lien avec les différents plans et programmes communaux et partenaires privilégiés

- Plan Communal de Développement de la Nature ;
- Le Groupe d'Action Local de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Principaux projets associés :

- ✓ Création d'un réseau de sites naturels géré par les associations locales (FP 2.9) ;
- ✓ Valorisation et soutien aux acteurs locaux et citoyens œuvrant pour l'environnement (FP R. 1) ;
- ✓ Protection des milieux naturels (FP R.2) et humides (FP R.3) ;
- ✓ Verdurisation et biodiversité (FP R.5).

1.6. Les objectifs opérationnels

1. Pérenniser les actions environnementales et en faveur de la nature actuellement menées sur le territoire et en développer de nouvelles

Une multitude d'actions en faveur de l'environnement sont d'ores et déjà menées par la Commune. Gerpines fut en effet l'une des premières communes à disposer d'un PCDN (1996). Ce dernier, actuellement toujours bien actif a permis la mise en œuvre de toute une série de projets au cours de ces dernières années tels que la création du jardin naturel pilote à Gerpines-centre, du sentier éco-pédagogique de Gougnies, etc.

De plus, outre le PCDN nous avons vu que la Commune adhère à de nombreux autres plans et programmes visant à protéger la nature et la biodiversité. Ceux-ci sont décrits dans la partie diagnostic (Plan Maya, Contrat de Rivière, Fauchage tardif, actions du GAL etc.).

Cet objectif vise donc le maintien des actions existantes et surtout le développement de nouvelles actions.

Trois volets apparaissent essentiels pour atteindre cet objectif :

- La Commune, les citoyens et les associations locales devront faire preuve de proactivité et être attentives aux divers appels à projet lancé par les instances supérieures (Région, Etat ou Europe) ;
- On veillera à organiser régulièrement des actions de sensibilisation de la population ;
- Enfin la Commune devra épauler les différents acteurs actifs dans le domaine de l'environnement que ce soit par des moyens financiers, structurels, infrastructurels ou encore de communication.

2. Développer/étoffer le réseau de sites bénéficiant d'un statut de protection sur l'entité et protéger les sites existants

Même si la situation s'est quelque peu améliorée avec l'inscription fin 2013 du « Verger Namèche » à Loverval en réserve naturelle domaniale sur une superficie de près de 12 ha (AM 10/10/2013), l'entité dispose de peu de sites bénéficiant d'un véritable statut de protection. Pourtant, les relevés écologiques et divers inventaires menés il y a plusieurs décennies par divers organismes (SPW, ISIWAL, CORINE, etc.) et plus spécifiquement sur le territoire de Gerpinnes dans le cadre de l'élaboration du PCDN confirme l'intérêt biologique et écologique de nombreuses parties du territoire. Pour exemple, à l'heure actuelle ce sont plus de 535 ha répartis sur 9 sites distincts qui sont considérés comme de Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB).

Cet objectif vise la réalisation d'actions permettant de mieux évaluer le potentiel écologique et naturel de l'entité et de mieux le protéger. Cette protection sous-entend également la nécessité de développer la lutte contre les incivilités environnementales souvent pointées du doigt lors des différentes réunions avec la population.

3. Aménager des espaces « nature » en veillant à leur attribuer une dimension sociale, environnementale, écologique, économique et paysagère

L'entité gerpinnoise, du fait de sa proximité avec l'agglomération carolorégienne est soumise à une forte pression urbanistique qui se fait malheureusement très souvent au détriment des espaces naturels. Rappelons que l'un des souhaits majeurs de la population est de maintenir la ruralité du territoire et tout ce que ce terme sous-entend (paysage, nature, etc.). Pour ce faire, de nombreuses pistes ont été évoquées, parmi celles-ci l'aménagement de plus d'espaces naturels et ce même au sein du tissu bâti est ressorti comme une opportunité intéressante.

Signalons néanmoins que le souhait de la population consistait à conférer à ces espaces une dimension multifonctionnelle en y intégrant les aspects certes environnementaux, écologiques et paysagers, mais également sociaux et, autant que possible, économiques.

1.7. Effets multiplicateurs attendus

- ✓ Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel de l'entité ;
- ✓ Sensibiliser la population au potentiel naturel de la commune ;
- ✓ Créer de nouveaux espaces de convivialités en relation directe avec l'environnement ;
- ✓ Offrir un cadre de vie en relation avec la nature ;
- ✓ Cadenasser de nouveaux sites naturels afin d'empêcher leur détérioration pour le classement tout en laissant la population le fréquenter ;
- ✓ Valoriser les ressources locales ;
- ✓ Renforcer l'image de marque de la commune.

2. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeu(x)

Lors du travail des deux premières phases, à savoir le diagnostic socio-économique et la consultation de la population, deux thématiques principales se sont dégagées :

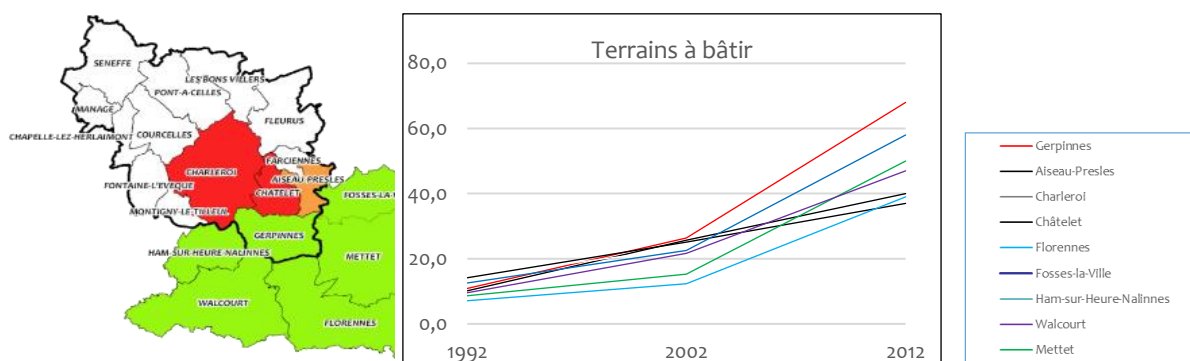
- Aménagement du territoire ;
- Urbanisme.

Ainsi que les deux constats suivants, justifiés au regard des éléments de l'analyse croisée :

« Un territoire de transition « victime » de son positionnement et de la qualité de son cadre de vie »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Territoire attractif : avantage de la Ville à la campagne
- Augmentation des prix des terrains à bâtir et des habitations
- Frein à l'installation de certaines catégories de la population (essentiellement les jeunes)



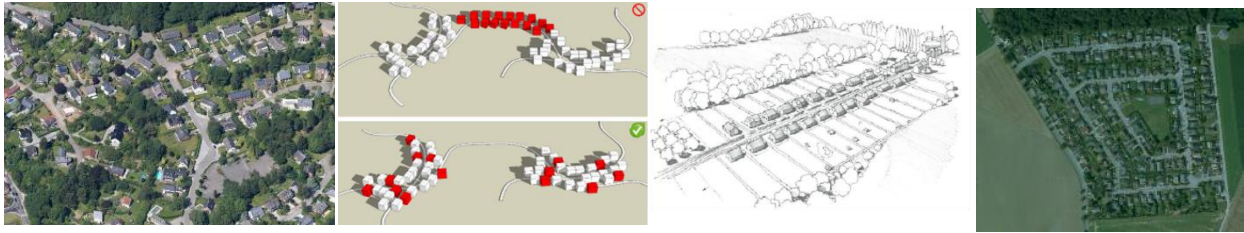
D'où l'enjeu formulé : **« Un territoire attractif soumis à une urbanisation « galopante » peu durable à maîtriser »**

« Un contexte urbanistique et des modes d'urbanisation peu durables »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Projets présentant une faible densité d'habitat (63,3% de maisons unifamiliales de type « ouvert »)
- Phénomènes de conurbation existants avec le risque d'encre se développer
- Existence de nombreux quartiers « isolés » et à vocation exclusivement résidentielle
- Disponibilités foncières encore conséquentes
- Urbanisation « galopante » (5,8 ha entre 2010 et 2011)
- Problème d'intégration du nouveau bâti avec le bâti existant

- Quelques outils stratégiques de gestion du territoire : CCATM, 1 ZPU, 2 RGBSR, 5 PCA, 1 SAR, 1 SICAT
- Un Schéma de Structure Communal en cours d'élaboration parallèlement à l'Opération de Développement Durable

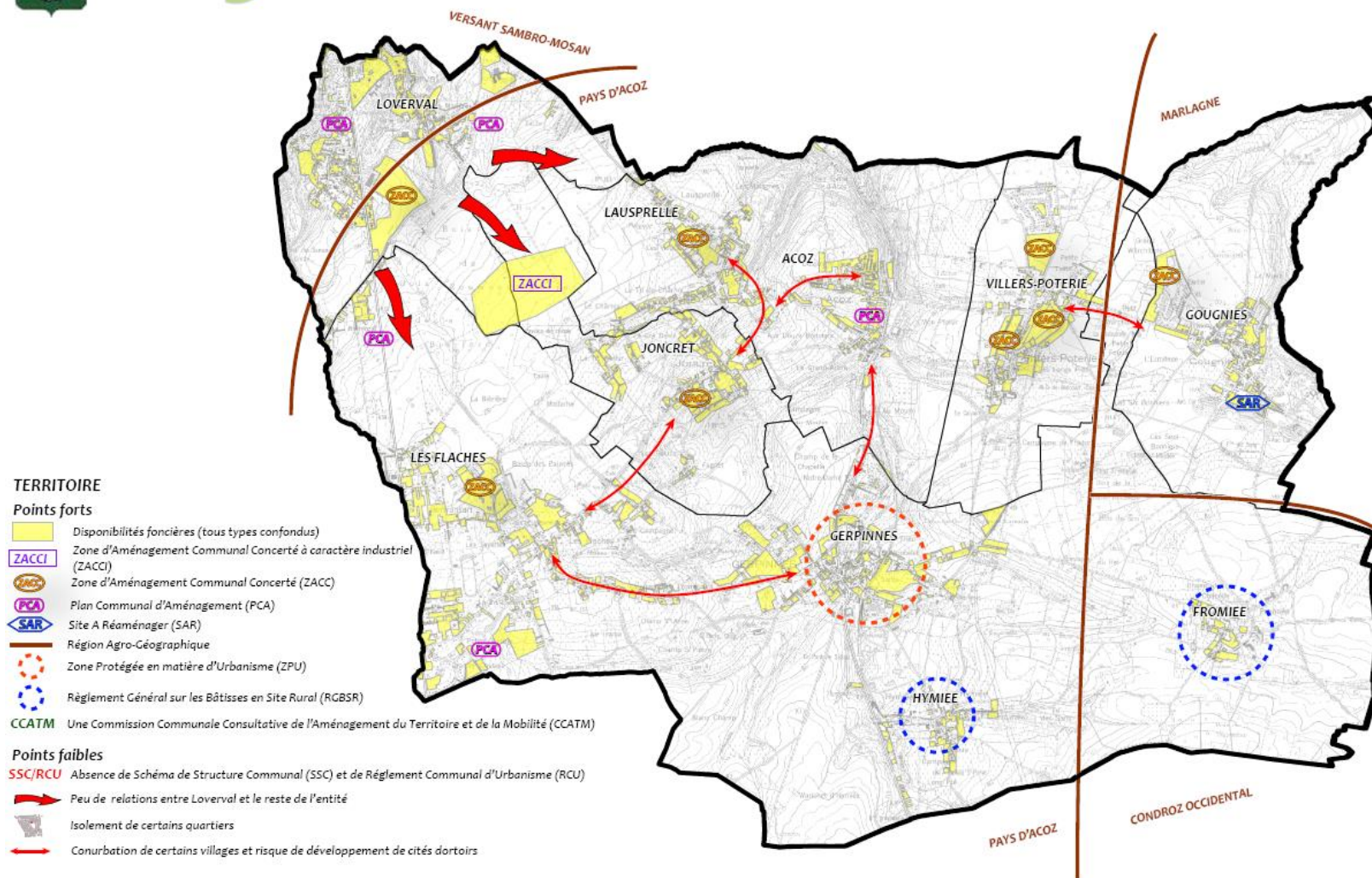


D'où l'enjeu formulé : « **un modèle d'urbanisation propice au phénomène de « cité dortoir » à enrailler** »

2.2. Planche illustrative



PLANCHE ILLUSTRATIVE 2 : TERRITOIRE



2.3. AFOM croisée - Thématique Aménagement du territoire / Urbanisme

ATOUTS OPPORTUNITES	FAIBLESSES MENACES
LES ELEMENTS SIGNALES PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME	
5 PCA régulant la politique d'aménagement du territoire dont 3 couvrant l'essentiel des zones d'habitat situées le long de la nationale 5 Existence d'un vaste inventaire territorial et environnemental de l'entité grâce aux nombreuses études menées (Programme Paysage du GAL, cadastre énergétique, PCDN, SICAT, etc.) Situation stratégique de l'entité la rendant très attractive : • région urbaine de Charleroi ; • Proximité attrait touristique de Charleroi et aéroport de Gosselies • Axe majeur de transport Nord-Sud (N5 – Charleroi/Couvin) Existence d'un patrimoine monumental et bâti d'une grande richesse sur l'entité Présence de plusieurs biens classés	Peu de châteaux sont classés malgré leur grande valeur architecturale et patrimoniale
<u>OPPORTUNITÉS :</u> La mise en œuvre des différentes actions en faveur du paysage, de la nature et de la gestion énergétique proposées dans le cadre des études menées Sites potentiels de développement (1 SAR et 1 ZACCI) Gestion rationnelle des 5 PCA	MENACE : Dégradation et détérioration des éléments du patrimoine
LES ELEMENTS SIGNALES PAR LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX	
	<u>MENACE :</u> Incertitude quant au projet de E420 (dédoublage de la N5 via Loverval et Lausprelle) qui pèse sur la commune
LES ELEMENTS SIGNALES A LA FOIS PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME ET PAR LA POPULATION	
Caractère rural de l'Entité et des villages (paysages variés et de qualité reconnu légalement, quiétude, etc.) La plupart des centres villageois sont encore préservés notamment à Gerpinnes (ZPU), Hymiee (RGBSR) et Fromiée (RGBSR) Importantes réserves foncières de la commune (le long de la nationale 5 et dans les villages) et 8 ZACC (77 ha disponibles)	Une urbanisation et une pression foncière importante menaçant l'environnement et le cadre de vie rural de la commune : • Disparition des terres agricoles et des espaces verts ; • Détérioration des villages (nouvelles constructions) ; • Augmentation des nuisances (sonores, olfactives, pollution de l'air, etc.)

	Manque d'outils de gestion de l'aménagement du territoire (pas de SSC ni de RCU mais en cours d'élaboration) Modes d'urbanisation peu harmonieux et peu durable : • Faible densité ; • typologie architecturale ; • Urbanisation tentaculaire des villages avec création du phénomène de conurbation (perte d'identité villageoise) ; • Absence d'aménagement conviviaux, d'espaces verts, etc. dans les projets d'urbanisation ; • Création de quartiers isolés (problèmes d'intégration) Pas ou peu de relation entre Loverval et le reste de l'entité (barrière physique et situation de proximité avec Charleroi)
<u>OPPORTUNITÉ</u> : Mise en œuvre des 8 ZACC à programmer de manière cohérente et globale (77ha)	<u>MENACES</u> : Mauvaise gestion des disponibilités foncières et pérennisation des modes d'urbanisation actuels Intensification du phénomène de village dortoir

2.4. Le village idéal des Gerpinois

« Le village a gardé son caractère rural : ses campagnes, sa tranquillité... Il y fait bon vivre ! »

« La rénovation des anciens bâtiments seraient facilitée et encouragée. Les nouvelles constructions limitées. L'habitat rural serait ainsi préservé »

2.5. Le défi

Gerpines dans 10 ans ce sera...

... un foncier et un aménagement du territoire maîtrisé faisant l'objet d'une gestion durable pour une ruralité et un cadre de vie préservé

Lien avec les différents plans et programmes communaux et partenaires privilégiés

- Le Schéma d'Intention Communal (SICAT) ;
- Le Schéma de Structure Communal et le Règlement Communal d'Urbanisme en cours d'élaboration ;
- Le Groupe d'Action Local de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Principaux projets associés :

- ✓ Réalisation d'un aménagement foncier rural (FP 3.19) ;
- ✓ Réalisation de Plans Communaux d'Aménagement (FP 3.37) ;

- ✓ Intégration du bâti et soutien à la rénovation (FP R.9).

2.6. Les objectifs opérationnels

4. Doter la commune d'une vision à long terme en ce qui concerne l'aménagement de son territoire via la mise en place d'outils adéquats (SCC, PCA, etc.)

La commune de Gerpinnes dispose encore à l'heure actuelle de réserves foncières importantes : près de 230 ha bruts en zone d'habitat (soit 32% des réserves de départ) auxquels il faut ajouter 77 ha de terrain en zone d'aménagement communal concerté. Parallèlement, le territoire est très attractif du fait de son positionnement stratégique (périphérie de l'agglomération carolorégienne) et du cadre de vie qu'il propose. Gerpinnes peut en effet être considérée comme un territoire de transition présentant globalement les avantages conjoints de la ville et de la campagne. Pour ces raisons, la commune est soumise à une pression urbanistique et foncière relativement importante.

De plus, force est de constater qu'au cours de ces dernières années, les modèles d'urbanisation mis en œuvre sur l'entité sont très éloignés des concepts de l'« urbanisme durable » (densité, mixité, efficience énergétique, typologie architecturale, quartiers isolés, conurbation, etc.).

La population s'inquiète de cette situation qui à terme risque de menacer le caractère rural de l'entité faute d'outils adéquats. En effet, pour gérer parcimonieusement et de manière cohérente son territoire, une commune a tout intérêt à se doter d'une série de garde-fous. Outre les règlements régionaux en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, il existe des outils communaux qui permettent de gérer son territoire suivant les spécificités locales de celui-ci. Ceux-ci, qu'ils aient une valeur indicative (Schéma de Structure Communal) ou une valeur réglementaire (Plan Communal d'Aménagement ou Règlement Communal d'Urbanisme) ont tous un but commun : développer durablement le territoire communal. Cet enjeu est particulièrement important pour Gerpinnes du fait de son attractivité et des disponibilités foncières encore existantes. Rappelons que les autorités en place, conscientes de ces enjeux ont, parallèlement à la présente Opération de Développement Rural, lancé leur Schéma de Structure Communal et un règlement communal d'urbanisme.

2.7. Effets multiplicateurs attendus

- ✓ Une gestion durable du territoire communal, respectueuse de son environnement ;
- ✓ Une cohérence urbanistique et une harmonie architecturale des nouveaux projets ;
- ✓ Un renforcement de l'identité locale.

3. LOGEMENT & DÉMOGRAPHIE

3.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeu(x)

Lors du travail des deux premières phases, à savoir le diagnostic socio-économique et la consultation de la population, trois thématiques principales se sont dégagées :

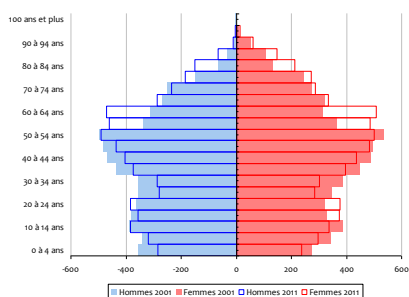
- Structure démographique et seniors
- Jeunesse
- Logement

Ainsi que les trois constats suivants, justifiés au regard des éléments de l'analyse croisée :

« Une population communale âgée et vieillissante »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Avec un coefficient de 90,1, Gerpinnes présente la population la plus âgée de la microrégion et de l'ensemble des entités de références (Arrondissements, Provinces, Région wallonne, etc.). Gerpinnes a connu la plus importante hausse du coefficient de l'arrondissement : + 13,7 entre 2001 et 2011 et ce phénomène continue à se renforcer
- Pyramide des âges « inversée » présentant une base étroite synonyme d'un déficit en jeune
- Offre trop faible par rapport à la demande en maison de repos (203 places en 2011) mais résidence-vie en construction (+300 places)
- Habitations privées des seniors non adaptées (étages non occupés)
- Présence de plusieurs associations à destination des seniors mais :
 - Sentiment d'isolement des seniors
 - Un manque d'activités adaptées/accessibles aux seniors (culture, sport)



D'où l'enjeu formulé : « **Utiliser la structure démographique de l'entité comme un atout (développement de l'intergénérationnel) en encadrant et en impliquant les seniors dans la vie locale** »

« Une offre en logement de plus en plus inadaptée aux besoins et à la structure de la population »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Logements trop isolés, trop grands (étages inoccupés/population âgée)
- 62,2 % des ménages gerpinnois sont de petite taille (1 à 2 personnes) et 32,1 % sont composés de 3 à 4 personnes
- Manque de logements publics sur l'entité (1.616 demandes en 2012). Il existe cependant de nombreux projets en cours.

D'où l'enjeu formulé : **« Mettre en place une politique de logement forte, en adéquation avec les besoins de la population et durable sur le territoire »**

« Un territoire peu attractif pour les jeunes actifs qu'ils soient issus de l'entité ou non »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Coût élevé des terrains, maisons et des loyers sur l'entité
- Peu d'emplois sur le territoire et peu de possibilité d'en créer :
- exode des classes de 25 à 50 ans (pyramide des âges inversées)

D'où l'enjeu formulé : **« Limiter l'exode des jeunes notamment via le développement d'une structure du logement adaptée et par la dynamisation de l'activité économique »**

3.2. AFOM croisée - Thématiques Population / Logement

ATOUTS OPPORTUNITES	FAIBLESSES MENACES
LES ELEMENTS SIGNALES PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME	
Un parc de logement relativement récent Une majorité des logements bénéficiant d'un grand confort Des projets de nouveaux logements publics Présence de service d'aide à domicile	Une densité de population relativement importante et en augmentation dans les villages Pyramide des âges très déséquilibrée : • Coefficient de vieillissement très élevé (le plus haut de la micro-région et plus élevé que l'ensemble des entités de références) ; • Population âgée et vieillissante ; • Manque/ exode de jeunes actifs sur le territoire
<u>OPPORTUNITÉ</u> : La création d'une résidence – services sur le territoire de 300 places. Permettant d'augmenter fortement l'offre d'accueil des personnes âgées	<u>MENACE</u> : Un risque de vieillissement de la population dans les 10 prochaines années
LES ELEMENTS SIGNALES PAR LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX	
Existence d'une Agence Immobilière Sociale active sur la commune : « Sambre Logements » afin de répondre à la problématique des logements inoccupés Mixité sociale au sein de l'entité	Population mal informée sur les différents services liés au logement (énergies renouvelables, économie d'énergie, aides et soins à domicile...) Manque de logements moyens Grande solitude des seniors de l'entité Manque de places d'accueil pour les seniors dans les maisons de repos et coûts élevés des loyers Manque d'activités adaptées/accessibles aux seniors (culture, sport)
<u>OPPORTUNITÉ</u> : Les activités seniors permettent à ceux-ci de sortir de leur isolement et de partager un moment de bien-être	<u>MENACE</u> : Augmentation des prix des terrains à bâtir
LES ELEMENTS SIGNALES A LA FOIS PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME ET PAR LA POPULATION	
Peu de logements inoccupés et une taxation communale des logements de ceux-ci instaurée (2010) Majorité de ménage de petite taille (1 à 2 personnes)	Coût élevé des terrains à bâtir et des habitations (parmi les plus élevés de la micro-région) et en constante augmentation. Ce qui constitue un frein important à l'installation pour certaines catégories de population (essentiellement les jeunes) Logement privé souvent peu adapté à la structure démographique de l'entité et aux enjeux sociétaux actuels (habitation des seniors : grands volumes, vides, à chauffer et à entretenir) Offre de logements publics (sociaux, de transit, d'urgence, tremplin, etc.) insuffisante, inférieure à la

	demande croissante et dont l'occupation est parfois inadaptée (chambres vides) Une faible croissance démographique au cours des dernières années mais en augmentation depuis 2008
--	---

3.3. Le village idéal des Gerpinnois

« Plus d'enfants pour maintenir la vie au village »

3.4. Le défi

<i>Gerpinnes dans 10 ans ce sera, ...</i> <i>... un territoire solidaire au sein duquel la dimension intergénérationnelle est mise en exergue, rééquilibré démographiquement et proposant une offre en logement adaptée aux besoins de sa population</i>
--

Lien avec les différents plans et programmes communaux et partenaires privilégiés

- Le Schéma d'Intention Communal (SICAT) ;
- Le Schéma de Structure Communal en cours d'élaboration ;
- Le Plan d'ancrage du logement.

Principaux projets associés :

- ✓ Création de logements tremplins Place de la Scierie à Gerpinnes (FP 1.2) ;
- ✓ Création de logements acquisitifs pour les jeunes (FP 3.13) ;
- ✓ Création de logements adaptés pour les seniors (FP 3.14) ;
- ✓ Création de logements intergénérationnels (FP 3.20) ;
- ✓ Création de logements sociaux de grosse capacité (FP 3.47) ;
- ✓ Politique d'accès au logement (FP R.11).

3.5. Les objectifs opérationnels

5. Lutter contre l'exode des jeunes notamment en facilitant et soutenant leur accès au logement

L'attractivité du territoire décrite ci-avant a une incidence importante sur les prix de l'immobilier. En effet, le diagnostic socio-économique a permis de mettre en évidence le fait que Gerpinnes présente des prix moyens des terrains à bâtir et des habitations parmi les plus élevés de la micro-région. Cette augmentation du prix de l'immobilier a pour conséquence de constituer un frein important à l'installation durable sur la commune de certaines catégories de la population. Ajoutons à ce constat, le manque de logement de plus

petite taille (Gerpennes présente l'une des plus faibles proportions d'appartements de la micro-région) et l'on comprend aisément que les plus touchés sont les jeunes actifs.

Cet objectif vise à développer des mécanismes et des projets (financier, logement tremplin, intergénérationnel, mise à disposition de terrain à prix attractif, colocation, etc.) afin d'enrayer le phénomène d'exode des jeunes que vit depuis plusieurs années la commune.

En outre, il apparaît indispensable, dans le cadre de cet objectif, de prendre en compte les aspects intergénérationnels. Coiser les difficultés que rencontre les jeunes (coûts des logements) et les seniors (habitat non adapté car trop grand, solitude, etc.) apparaît comme une réelle opportunité de développement (cf. objectif transversal n°23).

6. Favoriser le maintien à domicile des seniors par des logements et services adaptés

Gerpennes présente une structure démographique caractérisée par une importante proportion de personnes plus âgées. En effet, le coefficient de vieillissement présenté par l'entité est à la fois largement le plus élevé de la micro-région mais également plus élevé que l'ensemble des entités dites de « références » (arrondissement, Province, Région wallonne et Belgique). Il s'agit là d'une des caractéristiques majeures de Gerpinnes. En outre, les prévisions de l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) à l'horizon 2026 vont encore vers un renforcement de ce phénomène qui, à juste titre, inquiète la population.

Même si l'offre en place d'accueil des personnes âgées s'est développée en cours de l'Opération de Développement Rural, avec la mise en œuvre d'un important projet de résidence-services, la volonté est de retarder au maximum le placement en maison de retraite. Celle-ci constitue en effet d'une part une procédure complexe et chère et d'autre part n'est pas toujours souhaité voir nécessaire pour les personnes concernées. Cet objectif vise dès lors à mettre en place des projets et des mécanismes permettant de prolonger le maintien à domicile d'une personne âgée.

La réalisation de cet objectif passera inévitablement par le développement sur le territoire de services à domicile variés mais également par la mise en place de projet de logements innovants et plus adaptés (plus petite taille, intergénérationnel, etc.).

3.6. Effets multiplicateurs attendus

- ✓ Faciliter l'emménagement des jeunes sur l'entité en leur mettant à disposition des logements à coût adapté ;
- ✓ Conserver une vie villageoise dynamique grâce aux activités intergénérationnelles ;
- ✓ Favoriser l'économie communale par le maintien d'une population diversifiée sur l'entité ;
- ✓ Fournir les infrastructures nécessaires aux personnes les plus fragiles ;
- ✓ Maintenir la population locale.

4. SERVICES & VIE SOCIALE

4.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeux

Lors du travail des deux premières phases, à savoir le diagnostic socio-économique et la consultation de la population, trois thématiques principales se sont dégagées :

- Structure démographique et seniors
- Jeunesse
- Village d'ortoir

Ainsi que les trois constats suivants, justifiés au regard des éléments de l'analyse croisée :

« Un manque de structures et d'infrastructures de loisirs à destination essentiellement des jeunes de l'entité »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Certains villages ne disposent pas d'espaces de jeux pour les enfants ou ceux-ci ne sont pas suffisamment sécurisés
- Manque d'espaces multisports
- Absence d'éducateur sur le terrain
- Absence de locaux pour les jeunes
- Absence de structure de rassemblement

D'où l'enjeu formulé : **« Développer un réseau de structures et d'infrastructures à destination des jeunes de l'entité »**

« Un manque d'activités pour les plus jeunes au sein du territoire »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Manque d'activités pour les 0-7 ans & les pré-adolescents (malgré le nombre d'activités organisées par les associations)
- Une offre sportive pourtant bien présente (quarantaine de clubs sportifs)
- De nombreuses associations et clubs sportifs, culturels et festifs pourraient occuper cette jeune population

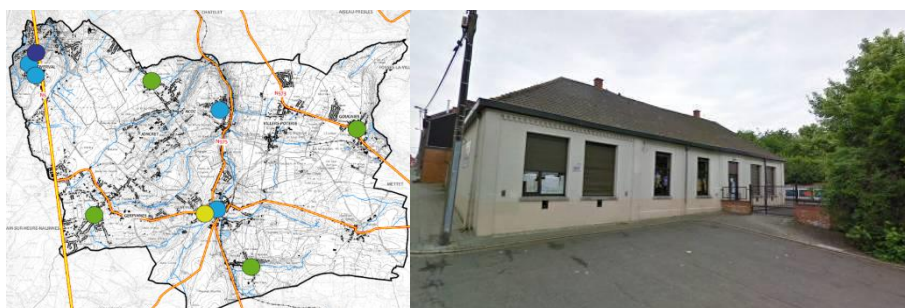


D'où l'enjeu formulé : **« Développer les activités pour les plus jeunes au sein du territoire »**

« Une offre scolaire variée et de qualité »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- 7 écoles de l'enseignement maternel et primaire bien réparties sur le territoire (3 communales, 3 fondamentales et 1 de la communauté française)
- 2 écoles secondaires
- 1 école d'enseignement supérieur
- Absence d'enseignement spécialisé, de formation continue et professionnelle

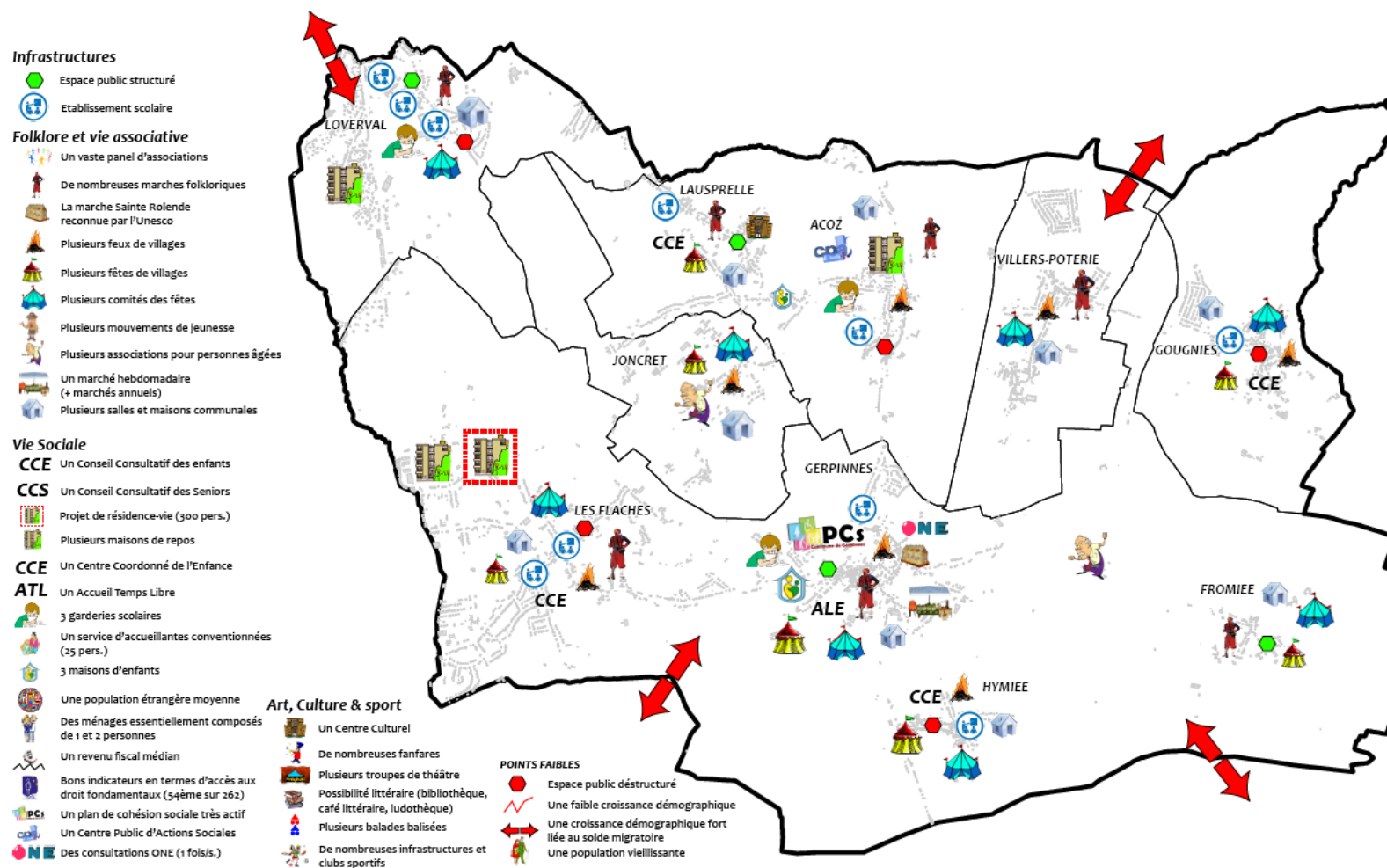


D'où l'enjeu formulé : « **Pérenniser la qualité de l'enseignement sur l'entité notamment via la mise en place d'infrastructures adaptées** »

4.2. Planche illustrative



Planche Illustrative - Société & Infrastructure



4.3. AFOM croisée - Thématiques Jeunesse / Enseignement / Vie sociale et associative

ATOUTS OPPORTUNITES	FAIBLESSES MENACES
LES ELEMENTS SIGNALES PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME	
Un indice de richesse nettement supérieur à la Région et l'arrondissement Un revenu médian moyen relativement important De bons indicateurs d'accès aux droits fondamentaux Un plan de Cohésion Social actif et développé autour de 3 axes Un CPAS aux activités variées et diversifiées Bon accès aux soins de santé Présence d'un service pour la personne handicapée	
LES ELEMENTS SIGNALES PAR LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX	
Il y a beaucoup d'enfants et de jeunes sur la commune grâce au nombre d'écoles sur l'Entité (maternelles, primaires, secondaires et une école supérieure) La présence d'écoles est un atout pour le développement et la création des liens sociaux au sein des villages Bonne qualité d'enseignement Dynamisme des associations et des groupements sportifs et culturels Présence d'un Centre culturel fort actif, qui diversifie ses activités et qui propose des activités pour tous les publics et pour tous les âges Présence d'une bibliothèque Le Centre culturel soutien les associations locales dans l'organisation de leurs activités (prestations de services, prêt de matériel...)	Petite enfance • Absence totale d'activités pour les enfants de 0 à 4 ans ; • Manque de places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans ; • Manque de locaux pour les accueillantes d'enfants ; • Manque d'activités culturelles pour les tout-petits Enfants • Manque d'activités pour les petits (de 0 à 7 ans) ; • Absence d'espace de jeux sécurisé pour les enfants dans certains quartiers Pré-adolescents et adolescents • Manque d'activités et d'occupations pour les (pré-) adolescents ; • Difficulté d'organiser des activités pour les adolescents (trouver des thématiques et activités qui les intéressent) ; • Pas assez de présence d'éducateurs sur le terrain (pour les jeunes) ; • Absence d'infrastructures et de lieux de rassemblement pour les jeunes ; • Difficulté de toucher les jeunes, de connaître leurs besoins et leurs attentes car il n'y a pas de structures ou de lieu de rassemblement Seniors

	• Manque d'activités sportives, notamment accessibles aux seniors ; • Manque d'activités culturelles pour les seniors Manque de collaboration entre les écoles de l'entité Problème de mobilité dû au nombre important d'écoles sur le territoire (manque de transport scolaire, insécurité des abords, manque de liaison douce sécurisée pour les piétons et cyclistes, etc.) Manque d'informations sur les activités proposées à Gerpinnes. Les associations et clubs sportifs n'ont pas le réflexe de contacter la Commune pour diffuser leurs événements Manque de collaboration entre les associations actives sur la commune Coût élevé de la location des salles communales pour les associations <u>MENACE</u> : Manque de places dans les écoles (réseau scolaire saturé)
LES ELEMENTS SIGNALES A LA FOIS PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME ET PAR LA POPULATION	
Une vie associative riche et diversifiée, énormément d'activités... Il existe une centaine d'associations sur la commune (dont plus de 80 actives). Il y a de plus en plus d'activités qui sont organisées pour les enfants et pour les adolescents (ateliers, stages...). Un grand nombre d'activités, d'animations et de festivités sur l'Entité (marches, fêtes...). Présence de mouvements de jeunesse, qui réunissent plus de 500 enfants Existence d'un folklore local très ancré et très important dans l'entité Réseau scolaire attractif. Il y a beaucoup d'écoles sur l'Entité (maternelles(4), primaires(4), secondaires (2) et une école supérieure), qui font partie de plusieurs réseaux (choix important)	
<u>OPPORTUNITÉ</u> : Développement de l'information vers la population sur les activités existantes (sports, cultures...)	

4.4. Le village idéal des Gerpinnois

« Un village avec des animations culturelles, sportives... permettant d'éviter le départ de nos jeunes vers des horizons à risques »

« Des lieux d'échanges et d'entraide, où enfants et seniors se rencontreraient... »

4.5. Le défi

Gerpennes dans 10 ans ce sera...

... un territoire offrant des structures, infrastructures et des services performants et innovants permettant l'épanouissement et le bien-être de tous

Lien avec les différents plans et programmes communaux et partenaires privilégiés

- Le Plan de Cohésion Sociale ;
- Le Centre Culturel ;
- Le Centre Public d'Action Sociale ;
- Accueil Temps Libre.

Principaux projets associés :

- ✓ Création d'un commerce ambulant avec promotion des produits du terroir (FP 1.4) ;
- ✓ Création d'une crèche et d'un service halte-garderie Place de la Scierie à Gerpinnes (FP 1.5) ;
- ✓ Construction d'une Maison de l'entité à Gerpinnes et aménagement des abords (FP 1.6) ;
- ✓ Construction d'une infrastructure de rencontre et d'hébergement à Gerpinnes et aménagement des abords (FP 2.1) ;
- ✓ Aménagement du presbytère d'Acoz en « Maison de la famille » (FP 3.1) ;
- ✓ Création d'une salle omnisports polyvalente (FP 3.9) ;

4.6. Les objectifs opérationnels

7. Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors

Ateliers créatifs, mouvements de jeunesse, associations pour les seniors, clubs sportifs, cercles culturels... des associations existent sur le territoire (environ 90 associations recensées). Néanmoins, les contributions des habitants dans le cadre de la consultation et le diagnostic ont permis de mettre en évidence certaines carences en matière d'activités. C'est plus particulièrement le cas en ce qui concerne :

- la petite enfance pour laquelle il faut pointer l'absence totale d'activité ;
- les enfants pour lesquels les activités sont très peu nombreuses ;
- les pré-adolescents et adolescents qui souffrent d'un manque d'infrastructures de rencontre et/ou d'accueil ;
- les seniors pour lesquels les activités et infrastructures sont rarement adaptées.

Organiser davantage d'activités permettra de retisser les liens sociaux au sein de l'entité, notamment avec les nouveaux habitants dont le manque d'intégration et d'implication est souvent regretté.

8. Développer des activités et projets intergénérationnels

Cet objectif est fortement lié au précédent. Le souhait est ici de considérer la structure démographique particulière de l'entité comme une véritable force. Ainsi, l'objectif vise le développement d'activités et de projets intergénérationnels qui seront l'occasion de stimuler la rencontre entre les habitants d'un quartier, de villages différents et surtout entre jeunes et moins jeunes, afin de partager des moments de convivialité, d'échanger ou de transmettre des « savoir-faire », des compétences, des expériences, la mémoire des villages, de découvrir différentes cultures, ou tout simplement de communiquer.

L'approche intergénérationnelle des loisirs contribuera ainsi à retisser des liens sociaux et à sortir certaines personnes de leur isolement (essentiellement les personnes âgées).

9. Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité

Cet objectif est large et propose une dimension anticipative forte. Il comporte en effet deux aspects principaux :

- Le renforcement du réseau/maillage d'infrastructures, structures et services existants afin d'apporter une réponse aux besoins actuels de l'entité (par exemple en matière de lieux de rencontre pour les jeunes ou d'activités pour les plus âgés) ;
- La mise en place de nouveaux projets afin d'inciter et d'anticiper les modifications et l'évolution sociétale de Gerpennes. Par exemple, le diagnostic a montré que l'entité souffrait d'une carence de jeunes actifs. Au-delà des aspects purement financiers (coûts des terrains, etc.), attirer ou faire revenir cette population nécessitera la mise en place de services adaptés tels que l'augmentation de l'offre d'accueil de la petite enfance ou encore le développement de l'emploi local.

10. Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières

La communication entre les acteurs du monde associatif est à la base du succès des différentes initiatives prises sur un territoire. Nous l'avons vu, Gerpennes dispose d'un large éventail associatif (plus de 90 associations recensées) en provenance d'horizons variés. Néanmoins, la communication entre ces dernières devrait être améliorée. En outre, bien que le monde associatif dispose d'un soutien promotionnel, financier et logistique de la part du centre culturel et de l'administration communale, celui-ci pourrait encore être amélioré. En effet améliorer la politique de soutien en place et la développer notamment par le biais de nouveaux moyens financiers, par le développement de nouveaux partenariats, par la mise sur pied d'un canal de communication apparaît comme essentiel afin de renforcer la dynamique socio-culturelle présente sur le territoire communal. Enfin, une coordination des associations actives sur le territoire permettrait de mettre en place des échanges et des collaborations, notamment au niveau logistique et humain.

4.7. Effets multiplicateurs attendus

- ✓ Des loisirs accessibles à toutes les classes d'âges et à toutes les classes sociales ;
- ✓ Intégrer les différentes populations dans la vie locale (jeunes, plus vieux, nouveaux arrivants...) ;
- ✓ Une intensification des échanges entre les générations ;
- ✓ Une réponse à l'isolement de certains publics ;
- ✓ Un regain d'intérêt des jeunes pour la vie locale ;
- ✓ Une dynamisation du potentiel associatif de la commune.

5. IDENTITÉ, CONVIVIALITÉ & COMMUNICATION

5.1. Introduction : thèmes principaux, constats et enjeu(x)

Lors du travail des deux premières phases, à savoir le diagnostic socio-économique et la consultation de la population, deux thématiques principales se sont dégagées :

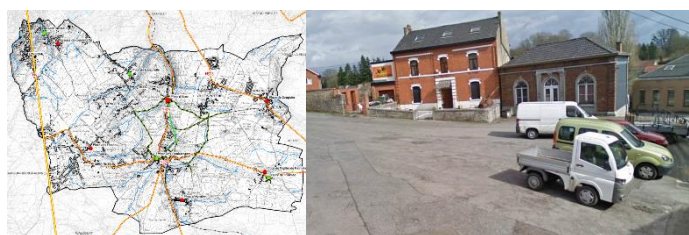
- Espaces publics
- Communication

Ainsi que les trois constats suivants, justifiés au regard des éléments de l'analyse croisée :

« De nombreux lieux (bâtiments) de rencontres aménagés mais un manque d'espaces extérieurs de « références » dans certaines parties du territoire »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- L'ensemble des villages dispose d'une salle ou d'une Maison de village permettant l'organisation de diverses activités
- Efforts à réaliser au niveau des espaces extérieurs (10 espaces « référents » sur le territoire dont 6 à (ré)aménager)



D'où l'enjeu formulé : **« Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieu de rencontre de l'entité principalement sur la mise en œuvre d'espaces référents extérieurs »**

« Une communication globalement appréciée par la population mais pouvant faire l'objet d'une amélioration »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

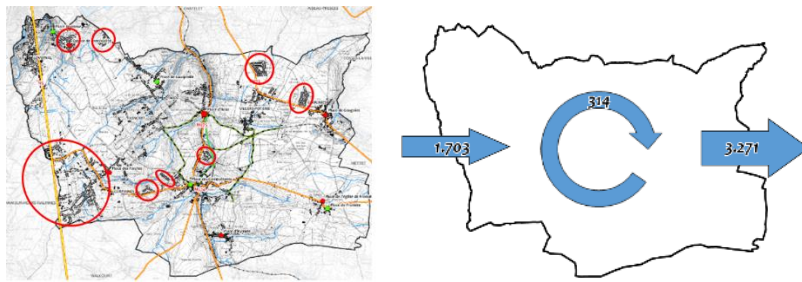
- De manière générale, une bonne communication entre la Commune et sa population (Bulletin communal, réunions de quartiers, etc.)
- Néanmoins, des améliorations pourraient être apportées (échanges avec la Police, accueil des nouveaux arrivants, appareil commercial, associatif ou encore culturel gerpinnois)

D'où l'enjeu formulé : **« Améliorer/développer les moyens de communication existants afin de toucher l'ensemble des secteurs d'activités de l'entité »**

« Présence du phénomène de village dortoir très marquée dans certaines parties du territoire »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Quartiers à vocation exclusivement résidentielle :
 - Absence d'activité économique et de services
 - Peu de mixité sociale au sein des quartiers
 - Cohésion sociale plus faible
 - Disparition/diminution du sentiment d'appartenance à un village ou une commune
 - Manque d'implication dans la vie sociale de l'entité
 - Perte d'identité villageoise
- Une faible proportion de Gerpinnois travaille à Gerpinnes (un emploi exogène au territoire)



D'où l'enjeu formulé : « **Lutter contre le phénomène de cité dortoir et parallèlement renforcer le caractère identitaire des villages et le sentiment d'appartenance de la population** »

5.2. AFOM croisée - Thématiques Sports / Espaces publics / Infrastructures publiques / Gouvernance et communication / Convivialité et solidarité

ATOUTS OPPORTUNITES	FAIBLESSES MENACES
LES ELEMENTS SIGNALES PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME	
De nombreux lieux (bâtiments et locaux) de rencontres aménagés dans tout le territoire	
LES ELEMENTS SIGNALES PAR LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX	
Dynamisme des groupements sportifs Soutien financier et logistique communal octroyés aux Clubs sportifs (mise à disposition de locaux, entretien des terrains de football, éclairage...) Proximité, dialogue et bonne communication entre les autorités communales et les citoyens L'Administration communale utilise l'informatique, le site Internet communal, le bulletin communal... Présence de plusieurs comités de quartier, efficaces, avec des membres actifs et bénévoles Implication et engagement forts de certains jeunes de l'entité (conseil communal, tissu associatif...) Regroupement des services communaux dans un seul bâtiment Bulletin communal existant Convivialité et solidarité entre les habitants (les gens se connaissent, existence d'un tissu social, de bonnes relations de voisinages) Existence d'un Système d'Echange Local (SEL), coordonné par le Plan de Cohésion Sociale de Gerpinnes Le Centre culturel et le Plan de Cohésion Sociale organisent des activités intergénérationnelles	Manque une infrastructure de grande capacité pour les activités culturelles sur le territoire Bulletin communal à améliorer (trop de publicités) Manque de présence policière Visibilité et contact avec l'agent de quartier à améliorer Problème d'accueil et d'intégration des nouveaux habitants dans certains villages (conflit ruraux / néo-ruraux) Dégradation de l'esprit villageois, de la convivialité et de la solidarité entre voisins Manque d'activités régulières (de quartier) pour lier les habitants et apprendre à faire connaissance
<u>OPPORTUNITÉS :</u> Soutien aux équipes de jeunes sportifs (qui démontrent la vitalité et assurent la pérennité des clubs) Créer des synergies entre les clubs et les associations, veiller à la collaboration entre les différentes associations locales (notamment touristiques) Développement des nouvelles technologie de la communication au niveau communal	

LES ELEMENTS SIGNALES A LA FOIS PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME ET PAR LA POPULATION

Une vie sportive riche (active et offrant de nombreux choix d'activités) Présence de comités (fêtes, quartiers, marches...) dans les villages	Un manque d'espaces extérieurs de « références » aménagés de manière conviviale dans certains villages Des infrastructures nécessitant un entretien/une rénovation pour pleinement pouvoir remplir leur rôle Isolement social des habitants des quartiers isolés de l'entité (absence d'identité communale), difficulté d'intégration à la vie communale Existence du phénomène de « village dortoir » dans certaines parties du territoire
---	---

5.3. Le village idéal des Gerpinnois

« Des animations intergénérationnelles sont organisées par quartier. Elles permettent d'apprendre à se connaître, de créer un mouvement de solidarité et une appartenance au village »

« Les habitants sont fiers de leur village, ils respectent leur terroir et partagent une même appartenance forte »

5.4. Le défi

Gerpinnes dans 10 ans ce sera...

... une cohésion sociale forte et une identité villageoise redéfinie

Lien avec les différents plans et programmes communaux

- Le Plan de Cohésion Sociale.

Principaux projets associés :

- ✓ Construction d'une Maison de l'entité à Gerpinnes et aménagement des abords (FP 1.6) ;
- ✓ Création d'un cœur de village aux Flaches (FP 2.3) ;
- ✓ Création d'une Place centrale à Villers-Poterie (FP 2.4) ;
- ✓ Conception d'un nouveau site Internet communal (FP 2.10) ;
- ✓ Création d'une Maison des Jeunes (FP 3.16) ;
- ✓ Renforcement des liens entre les quartiers isolés et les noyaux urbanisés (FP R.10) ;
- ✓ Renforcement de la cohésion sociale et intégration des nouveaux habitants (FP R.15) ;
- ✓ Promotion de l'agriculture (FP R.16).

5.5. Objectifs opérationnels

11. Créer une « dynamique de quartier » via l'organisation d'activités spécifiques permettant la rencontre et le dialogue

A l'instar de nombreuses communes rurales situées en périphérie de grande agglomération urbaine, la perte d'identité villageoise et communale est fortement ressentie par les habitants, elle se traduit par une méconnaissance du territoire, un manque d'implication dans la vie de l'entité ou encore des difficultés d'intégration essentiellement pour les « nouveaux » habitants issus d'autres entités et souhaitant des avantages offerts par une commune comme Gerpinnes (la ville à la campagne). Cet état de fait est l'une des nombreuses conséquences induites par le phénomène de cité dortoir que connaît actuellement Gerpinnes. Cet objectif vise donc à retisser les liens sociaux au sein de l'entité via l'organisation d'activités spécialement allouées à cet effet afin d'enrayer le phénomène de cité dortoir. Créer ou recréer des fêtes de quartiers, élaborer un projet d'accueil pour les nouveaux habitants, créer des comités, etc. sont des moyens pour redynamiser Gerpinnes.

Le souhait est bien évidemment que ces activités spécifiquement créent à terme un effet « boule de neige » avec des retombées positives sur l'ensemble des activités et de la vie sociale de l'entité. A ce titre, notons que les traditionnelles « réunions de quartiers » organisées depuis déjà de nombreuses années par le Collège constituent une véritable opportunité pour atteindre cet objectif et insuffler la dynamique.

12. Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité

Gerpinnes dispose d'un réseau développé d'espaces de rencontre intérieurs aménagés (salles polyvalentes, maisons de village, etc.) et ce, grâce notamment aux divers projets menés dans le cadre de la première Opération de Développement Rural. Ces structures doivent néanmoins faire l'objet d'un entretien, de rénovations, voire de réaménagements ponctuels pour leur permettre de pleinement remplir leur fonction. D'autre part l'entité est caractérisée par un manque d'espaces extérieurs « références » aménagés dans certains villages, tels que les places ou lieux de rencontres publics.

13. Renforcer les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités

La participation citoyenne mise en place dans le cadre de cette deuxième Opération de Développement Rural a été bien accueillie par la population. Cet échange est essentiel et sain dans la vie d'une commune. Il permet d'évaluer et de sans cesse réorienter la politique mise en œuvre par l'Administration communale. Pour être efficace, le dialogue doit impliquer tous les acteurs de la société : citoyen, homme politique, monde associatif, entrepreneur, représentant de comité, agriculteur, étranger, travailleur social, représentant de la jeunesse, des aînés, etc. Les médias employés ne doivent pas non plus être le fruit du

hasard. Selon le public que l'on souhaite toucher, le moyen mis en œuvre diffèrera. Le partage d'information constitue sans nul doute une base solide au bon fonctionnement d'une commune.

5.6. Effets multiplicateurs attendus

- ✓ Amélioration de l'accès à l'information pour tous ;
- ✓ Développement de projets fédérateurs et rassembleurs sur l'entité ;
- ✓ Pérennisation et renforcement de l'activité économique locale (activité économique et emplois) ;
- ✓ Valorisation des ressources locales ;
- ✓ Renforcement de la cohésion sociale ;
- ✓ Renforcement de l'identité locale ;
- ✓ Renforcer la convivialité, le dialogue et les échanges ;
- ✓ Développer de nouvelles activités et de nouvelles initiatives ;
- ✓ Créer des synergies entre les différents milieux (citoyens, forces vives, autorités, etc).

6. MOBILITÉ & SÉCURITÉ ROUTIÈRE

6.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeu(x)

Lors du travail des deux premières phases, à savoir le diagnostic socio-économique et la consultation de la population, deux thématiques principales se sont dégagées :

- Déplacements motorisés
- Développement des modes doux

Ainsi que les deux constats suivants, justifiés au regard des éléments de l'analyse croisée :

« Une tendance du « tout à la voiture » génératrice de nombreux problèmes »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Réseau routier très important (1 axe suprarégional (N5), 4 routes régionales, densité du réseau communal important)
- Un parc de véhicule en constante augmentation
- Grosse charge de trafic sur le réseau
- De nombreux « points noirs » en termes de sécurité
- Un PiCM qui met en avant des dysfonctionnements du réseau
- Trafic important lié aux déplacements scolaires
- Bon réseau de transports en commun malgré l'absence d'une gare sur le territoire mais horaires basés essentiellement sur le transport scolaire



D'où l'enjeu formulé : « Diminuer la part de déplacements automobiles et renforcer les liens entre les noyaux urbanisés via le développement de projets de liaisons douces sécurisées et de mobilité alternative (covoiturage, carcharing, parking de délestage, etc.) sur le territoire »

« Un important potentiel de liaisons douces utiles et de loisirs sous-exploité »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Un pré-ravel avec des possibilités de raccordements
- Existence d'inventaires et de programmes stratégiques de développement des liaisons douces (GAL de L'ESEM et PiCM)
- Existence de promenades touristiques et de 30 km de chemins et sentiers balisés
- Réseau vélo « 1000 bornes » des GAL ESEM et Botte du Hainaut
- Insécurité pour les déplacements doux par manque / absence de trottoir essentiellement sur les liaisons inter-village



6.2. Planche illustrative



PLANCHE ILLUSTRATIVE : MOBILITE

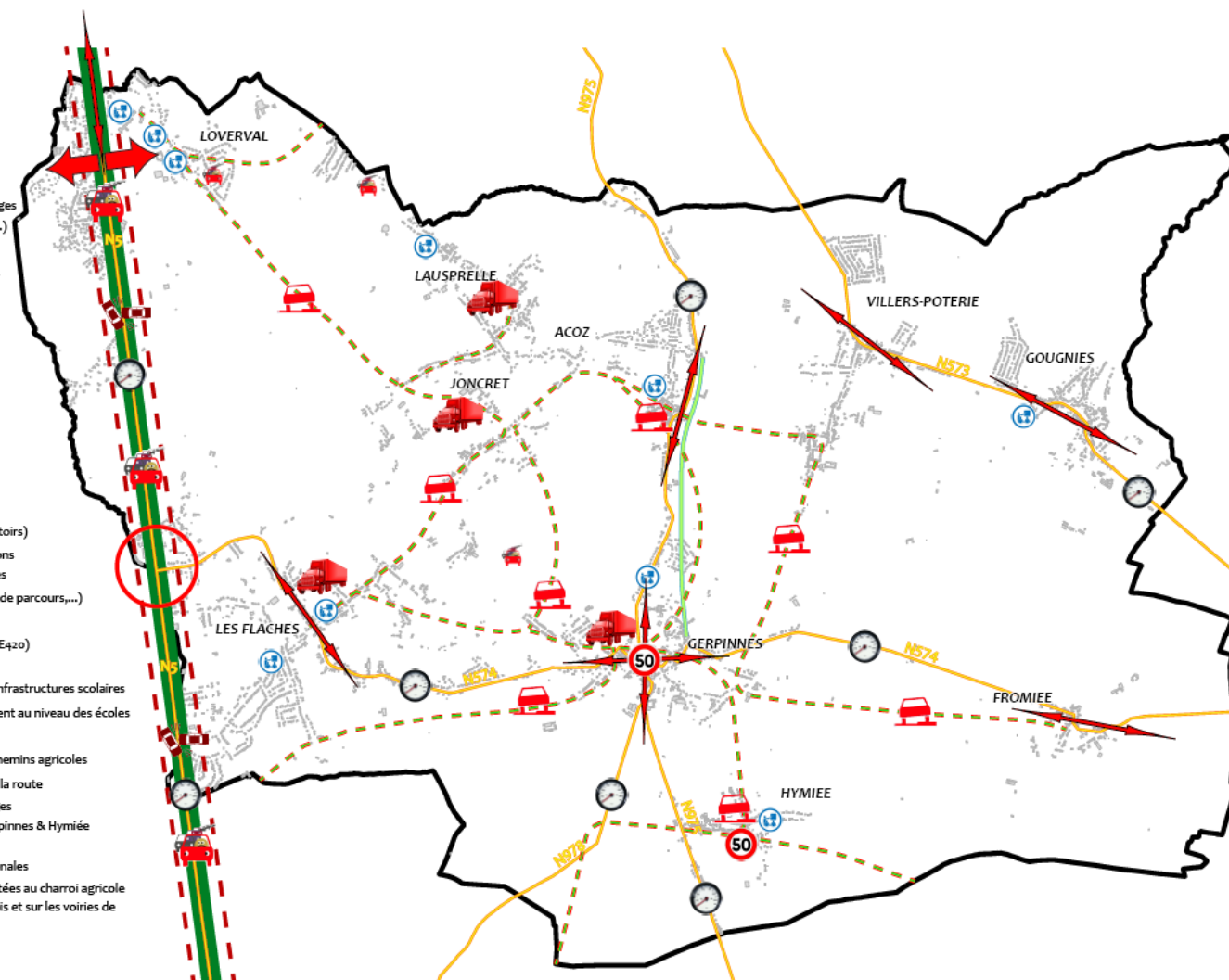
MOBILITE

Points forts

- Présence de plusieurs routes régionales
- Présence d'un axe de transport majeur
- Présence de sentiers et liaisons inter-villages
- Absence d'autoroute (pas de nuisances,...)
- Existence d'un Plan Intercommunal de Mobilité
- Présence d'un service pour les personnes handicapées
- Présence de radars préventifs

Points faibles

- Tendance au « tout à la voiture »
- Absence de ligne de chemin de fer
- Absence de gare
- Une offre TEC calquée sur le scolaire
- Un manque de mobilité des seniors
- Un manque en transport scolaire
- Une insécurité pour les cyclistes (manque de pistes cyclables)
- Une insécurité piétonne (manque de trottoirs)
- Un manque d'entretien de certaines liaisons
- Une insécurité sur les liaisons inter-villages
- Absence d'autoroute (hausse du temps de parcours,...)
- Trafic routier dense
- Projet de dédoublement de la N5 (projet E420)
- Encombrement au niveau du Bultia
- Problèmes de mobilité liés au nombre d'infrastructures scolaires
- Manque de parkings sur l'entité notamment au niveau des écoles
- Peu d'accès pour les PMR sur le territoire
- Dégradation de certaines voiries et des chemins agricoles
- Augmentation du nombre d'accidents de la route
- Les routes régionales traversent les villages
- Vitesses excessives dans le centre de Gerpinnes & Hymiee
- Manque de respect des zones 30
- Une vitesse excessive sur les routes régionales
- Des casses-vitesses et chicanes non adaptées au charroi agricole
- Des poids lourds dans les centres villageois et sur les voiries de desserte locale
- Difficultés pour traverser la N5 à Loverval
- Insécurité au niveau de certains abribus



6.3. AFOM croisée - Thématique Mobilité / Voirie / Sécurité routière

ATOUTS OPPORTUNITES	FAIBLESSES MENACES
LES ELEMENTS SIGNALES PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME	
Un Plan interCommunal de Mobilité (PiCM) avec Florennes, Walcourt et Cerfontaine <u>OPPORTUNITÉ</u> : Mise en œuvre du PiCM et du projet GAL de liaisons intervillages	
LES ELEMENTS SIGNALES PAR LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX	
Présence de radars préventifs (très efficaces)	Problème de mobilité pour certaines catégories de la population (essentiellement les seniors) Problème de mobilité au niveau scolaire : • Difficulté d'accès via les modes doux ; • Encombrement importants aux heures de pointes (arrivées et sorties d'écoles) ; • Insécurité aux abords d'école Traversée de poids lourds dans certains villages Manque de parking correctement aménagés sur l'entité et plus particulièrement aux abords des écoles Manque d'entretien des sentiers et des liaisons intervillages Accessibilité des personnes à mobilité réduite à améliorer dans la commune Sentiment d'insécurité dans certains centres villageois (absence de trottoirs, stationnement non organisé, vitesses excessives, etc.)
<u>OPPORTUNITÉS</u> : Plus de répression pour assurer la sécurité routière Le projet E420 en fonction de certaines conditions de réalisation	<u>MENACE</u> : Dégradation des services du TEC
LES ELEMENTS SIGNALES A LA FOIS PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME ET PAR LA POPULATION	
10 lignes TEC pour desservir le territoire Un réseau routier bien développé Proximité des services (hôpital, écoles, commerces...) Un grand nombre de circuits de promenades répertoriés par fiche	Tendance au « tout à la voiture » Réseau de transport en commun typique des milieux ruraux (fréquence, horaires, correspondance, etc.) Absence de gare et de ligne ferroviaire sur la commune Trafic routier dense sur certaines voiries et plus particulièrement sur la N5 (Chaussée de

Présence de liaisons intervillages Un RAVeL et large succès de ce dernier	Philippeville) engendrant de fortes perturbations du trafic aux heures de pointes (notamment au niveau du Bultia) Absence de commerces de proximité dans certains village Etat de certaines routes à améliorer Manque d'aménagements cyclables
OPPORTUNITÉ : Prolongation du réseau RAVeL	

6.4. Le village idéal des Gerpinnois

« Une mobilité lente, une circulation routière limitée et à faible allure, sur des routes bordées de trottoirs »

« Les habitants vivraient en toute sécurité dans les rues, les enfants pourraient y jouer et se rendre à l'école en toute sécurité »

6.5. Défi

Gerpinnes dans 10 ans ce sera...

...un territoire accessible, interconnecté et sécurisé faisant la part belle à la mobilité alternative

Lien avec les différents plans et programmes communaux

- Le Plan interCommunal de Mobilité ;
- Le Schéma de Structure Communal en cours d'élaboration.

Principaux projets associés :

- ✓ Création d'un RAVeL entre Acoz et Mettet (FP 1.3) ;
- ✓ Création d'un RAVeL entre Acoz et Châtelet (FP 2.5) ;
- ✓ Aménagement d'un cheminement sécurisé entre le quartier de l'Europe et le centre de Gougnyes (FP 2.8) ;
- ✓ Aménagement de la gare des bus et de l'accès au RAVeL à Acoz en espace intermodal (FP 3.33) ;
- ✓ Promotion du covoiturage et de la mobilité douce (FP R.20) ;
- ✓ Développement des trottoirs et pistes cyclables (FP R.22).

6.6. Objectifs opérationnels

14. Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire

La mobilité en zone rurale est une question complexe. Si les réalités des territoires ruraux sont contrastées, les besoins de mobilité, eux, sont généralement similaires. En effet, à l'exception des distances parcourues, les comportements, que ce soit en termes de nombre de déplacements ou de temps de trajets sont identiques, en ville comme en zone rurale. Les difficultés les plus récurrentes en milieu rural concernent bien évidemment le déplacement des plus défavorisés, des jeunes ou des personnes âgées faute d'une offre en transport en commun trop faible et bien souvent uniquement calée sur les horaires scolaires. Parallèlement, cette faiblesse de l'offre en transport en commun entraîne une augmentation du phénomène du « tout à la voiture ».

Gerpennes ne fait malheureusement pas exception à la règle dans cette matière... La population en est tout à fait consciente et souhaite que des solutions alternatives soient proposées : covoiturage, voiture partagée, parking de délestage, liaisons douces intervillages, etc.)

15. Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire

Outre les problèmes de mobilité entraînés par la tendance du « tout à la voiture », les habitants ont également relevé un nombre relativement importants de problèmes en termes de sécurité routière (notamment aux abords des écoles) et d'accessibilité (essentiellement pour les personnes à mobilité réduite, augmentation de l'offre en transports en communs) et relevés un ensemble de « points noirs » sur l'entité (absence de trottoirs, vitesses inadaptées, etc.) où une intervention est nécessaire.

16. Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

La population est en accord avec le diagnostic en ce qui concerne le potentiel de développement des modes doux sur le territoire de Gerpinnes. En effet, Gerpinnes dispose de deux atouts majeurs pour le développement de la mobilité douce sur son territoire :

- pré-RAVeL existant avec de nombreuses possibilités de raccordement vers Mettet ou encore Chatelet
- un programme et inventaire des chemins et sentiers existants réalisés par le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse et localisant toute une série de connections intervillages intéressantes.

Cette Opération de Développement Rural présente une belle opportunité de mise en œuvre de telles liaisons auxquelles les citoyens souhaitaient donner une plus-value socio-économique et permettant le désenclavement des quartiers les plus isolés.

6.7. Effets multiplicateurs attendus

- ✓ Promouvoir une mobilité alternative adaptée aux thématiques de développement durable actuelles ;
- ✓ Renforcer les liens entre les villages par la facilité de mobilité ;
- ✓ Faciliter les déplacements entre les différentes entités et depuis/vers l'extérieur et diminuer le recours à l'automobile ;
- ✓ Sensibiliser la population à de nouvelles solutions de mobilité alternatives ;
- ✓ Réduire les émissions de CO₂ ;
- ✓ Améliorer la sécurité des usagers faibles ;
- ✓ Développer des synergies entre les différents villages ;
- ✓ Valoriser et mettre en valeurs des sentiers et liaisons existantes et abandonnées

7. CULTURE, TOURISME & FOLKLORE

7.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeux

Lors du travail des deux premières phases, à savoir le diagnostic socio-économique et la consultation de la population, trois thématiques principales se sont dégagées :

- Tourisme et patrimoine
- Folklore
- Culture

Ainsi que les deux constats suivants, justifiés au regard des éléments de l'analyse croisée :

Un folklore important, reconnu et profondément ancré mais ayant tendance à occulter les autres atouts de l'entité

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Un folklore local et régional fort et mondialement reconnu : les Marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse
- De nombreuses festivités : grands feux, fêtes de village, etc.
- Un centre culturel et une bibliothèque communale
- Des associations locales actives dans de nombreux domaines
- De nombreux atouts touristiques (cadre rural, Ravel, promenades thématiques, différents sites touristiques, sites naturels, produits du terroir, etc.)
- Un patrimoine monumental riche (16 biens classés, centaine de bâtiments repris à l'inventaire, petit patrimoine wallon, etc.) avec un important potentiel de valorisation et de promotion
- Capacité d'accueil relativement faible (6 gîtes ruraux – 40 lits)



D'où les enjeux formulés :

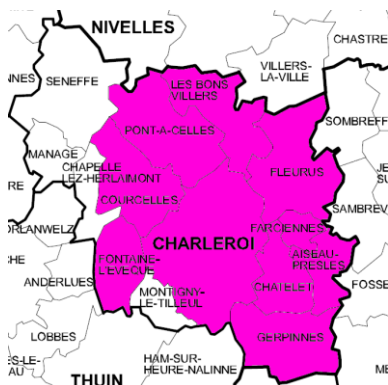
« Faire du folklore local un véritable moteur de développement touristique, culturel et économique pour l'entité »

« Valoriser les atouts touristiques existants de l'entité »

Une structure de diffusion de l'information (Syndicat d'Initiative) manquant de visibilité, peu connue à améliorer et soutenir

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Manque de visibilité physique
- Diffusion de l'information et publicité à développer
- Manque de moyens financiers



D'où les enjeux formulés :

« Développer un partenariat fort entre les différents acteurs culturel et touristiques de la Région »

« Améliorer et soutenir les acteurs touristiques et culturels existants au sein du territoire »

7.2. Planche illustrative



Planche Illustrative - Culture, folklore, tourisme & patrimoine

Art, Culture

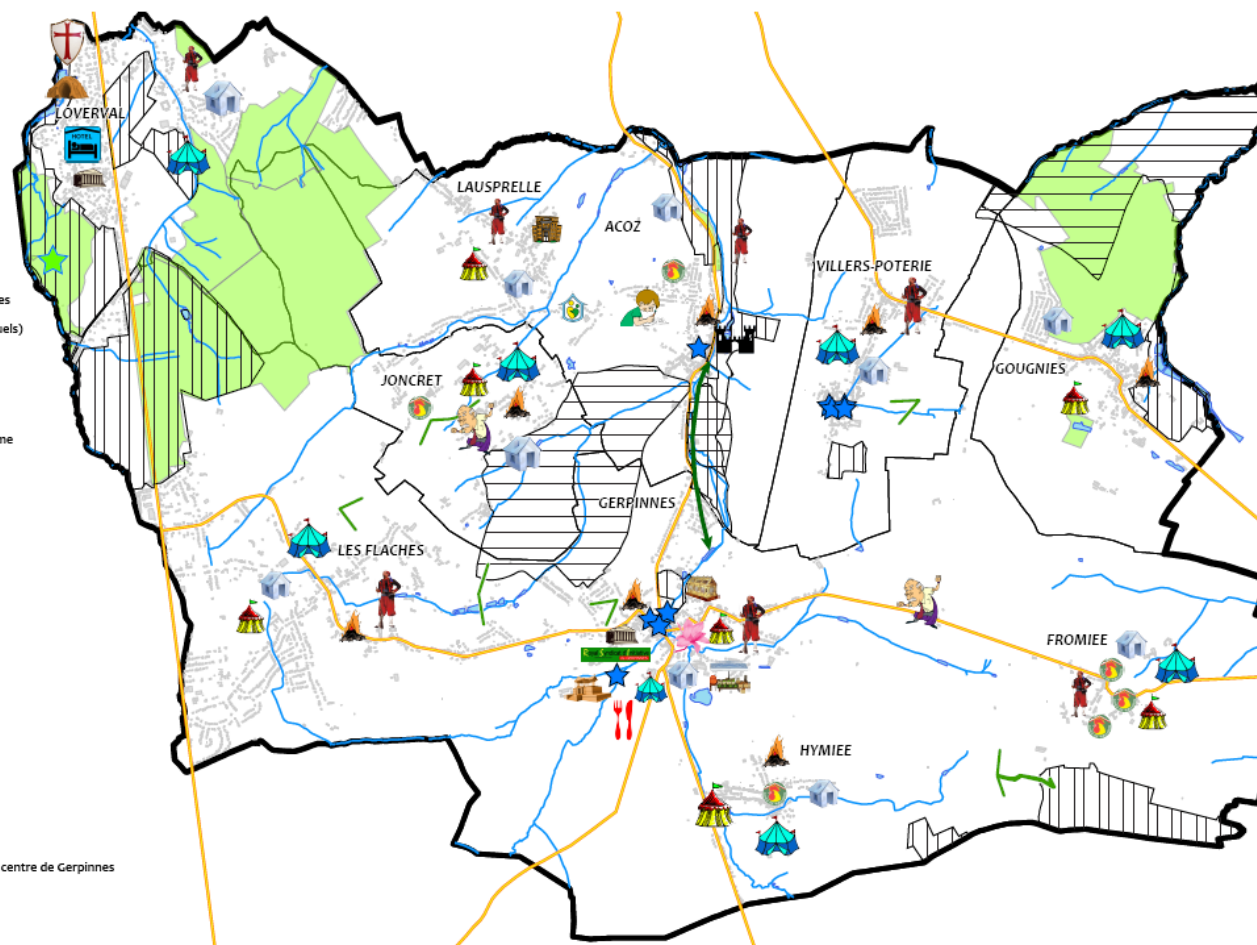
- Un Centre Culturel
- De nombreuses fanfares
- Plusieurs troupes de théâtre
- Possibilité littéraire (bibliothèque, café littéraire, ludothèque)

Folklore et vie associative

- Un vaste panel d'associations
- De nombreuses marches folkloriques
- La marche Sainte Rolende reconnue par l'Unesco
- Plusieurs feux de villages
- Plusieurs fêtes de villages
- Plusieurs comités des fêtes
- Plusieurs mouvements de jeunesse
- Plusieurs associations pour personnes âgées
- Un marché hebdomadaire (+ marchés annuels)
- Plusieurs salles et maisons communales

Patrimoine & Tourisme

- Monument classé
- Commune membre de la maison du tourisme de Charleroi
- Cours d'eau
- Etendue d'eau
- Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB)
- Réserve naturelle
- Site Natura 2000
- Périmètre d'intérêt Paysager (PDS)
- Périimètre d'intérêt Paysager (ADESA)
- Points et lignes de vues remarquables
- Ruines Gallo-romaines
- Musée
- Château Acoz
- Site des ruines des Templiers
- Jardin Nature
- Grotte des Sarrazins
- Présence de gîtes
- Présence d'un hôtel
- Une concentration des restaurants dans le centre de Gerpinnes
- De nombreux produits du terroir
- Plusieurs balades balisées



7.3. AFOM croisée - Thématique Culture / Tourisme / Folklore / Patrimoine

ATOUTS OPPORTUNITES	FAIBLESSES MENACES
LES ELEMENTS SIGNALES PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME	
Des salles communales ou maisons de village dans tous les villages et hameaux de l'entité Une maison du Tourisme située à Charleroi 5 attractions touristiques existantes (ruines, musées, château, etc.)	Infrastructure d'accueil pour les touristes trop faibles au regard du potentiel de l'entité
LES ELEMENTS SIGNALES PAR LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX	
Dynamisme des groupements culturels Territoire rural, présentant à ce titre une multitude d'atouts en termes de tourisme vert (paysages, promenades, etc.)	Difficulté pour le Centre culturel de décentraliser ses activités faute d'infrastructures adaptées Manque une infrastructure de grande capacité pour les activités culturelles sur le territoire Manque d'informations sur les activités proposées à Gerpinnes. Les associations et clubs sportifs n'ont pas le réflexe de contacter la Commune pour diffuser leurs événements Pas/peu de participation des écoles à la vie culturelle (par manque de temps ou d'initiative des enseignants) Manque d'activités culturelles pour les tout-petits et pour les jeunes et difficulté de les impliquer/intéresser Manque de visibilité de la bibliothèque communale Manque de moyens financiers du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes pour pouvoir mettre en place davantage d'activités et de projets
<u>OPPORTUNITÉ</u>: Une nouvelle législation permet la reconnaissance et le subventionnement des bibliothèques	
LES ELEMENTS SIGNALES A LA FOIS PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME ET PAR LA POPULATION	
Une vie associative riche et diversifiée, énormément d'activités... Il existe une centaine d'associations sur la commune (dont plus de 80 actives). Un grand nombre d'activités, d'animations et de festivités sur l'entité (marches, fêtes...) Présence d'une bibliothèque Présence d'un Centre culturel reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, fort actif, qui diversifie ses activités et qui propose des activités pour tous les publics et pour tous les âges. En outre, il essaye dans la mesure du possible de	Manque de visibilité « physique » du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes (les touristes et les habitants ont difficile à le trouver) Manque de publicité et de visibilité des activités et projets mis en place par le Syndicat d'Initiative de Gerpinnes Gerpinnes est rattachée à la Maison du Tourisme de Charleroi et à la Maison du Tourisme de Thuin alors que son folklore et son histoire sont plus proches de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Maison du Tourisme de Couvin)

décentraliser certaines de ses activités Présence d'un Syndicat d'Initiative Existence d'un folklore local très ancré et très important dans l'entité Existence de nombreux producteurs locaux Présence de nombreux sentiers et circuits de promenade balisés Un RAVeL et large succès de ce dernier Existence d'un patrimoine monumental et bâti d'une grande richesse sur l'entité Patrimoine bâti, historique et culturel important notamment en terme de folklore local qui est mondialement reconnu ce qui constitue un atout majeur pour l'entité Présence de plusieurs biens classés	Manque de valorisation des atouts et éléments d'intérêts de la commune (patrimoine bâti, architectural, etc.) Peu de châteaux sont classés malgré leur grande valeur architecturale et patrimoniale Le folklore à tendance à occulter les autres atouts de l'entité : « A Gerpinnes, c'est « le folklore avant tout » ! Le tourisme et le patrimoine passent en second plan. Il est difficile de faire découvrir d'autres produits culturels aux habitants » MENACE : Dégradation et détérioration des éléments du patrimoine
--	---

7.4. Le village idéal des Gerpinnois

« Un patrimoine, un folklore et des traditions, préservés, sauvegardés et développés »

« Les villageois respectent et entretiennent l'histoire de leur village, son patrimoine environnemental, architectural et culturel qu'ils font connaître à la jeune génération ».

7.5. Défi

Gerpinnes dans 10 ans ce sera...

... un patrimoine matériel et immatériel accessible à tous et constituant un moteur de développement local

Principaux projets associés :

- ✓ Aménagement de liaisons piétonnes dans le haut du centre historique de Gerpinnes et mise en valeur du vieux cimetière (FP 1.1) ;
- ✓ Création d'un local pour le Syndicat d'Initiative et d'une vitrine des produits du terroir et d'artisanat à Gerpinnes (FP 2.12) ;
- ✓ Création d'une Maison des associations, du folklore, du tourisme, du patrimoine et de la culture (FP 3.4) ;
- ✓ Agrandissement et développement du « musée des marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse (FP 3.7) ;
- ✓ Développement d'activités culturelles sur l'ensemble du territoire (FP R.30).

7.6. Objectifs opérationnels

17. Améliorer la visibilité, la promotion et la communication autour des éléments touristiques de l'entité

Gerpennes dispose de plusieurs éléments d'intérêts touristiques sur son territoire essentiellement liés au cadre rural et naturel de l'entité et à son riche patrimoine historique, culturel et bâti. Malheureusement, de l'avis de nombreux participants, ces atouts (exception faite des festivités folkloriques) sont trop méconnus et manquent de promotion et de visibilité.

L'attractivité touristique de l'entité souffre également du manque de visibilité « physique » du Syndicat d'Initiative, du manque de moyens financiers de ce dernier ainsi que des mécanismes de diffusion de l'information qui sont à améliorer.

18. Développer les activités, les initiatives et les infrastructures culturelles et touristiques en soutenant les acteurs locaux.

L'amélioration de l'attractivité touristique, le développement des activités culturelles, etc. ne peut se passer de disposer des infrastructures adaptées. A Gerpinnes, des carences ont pu être identifiées, plus particulièrement en ce qui concerne :

- les infrastructures d'accueil des visiteurs (seulement 6 gîtes ruraux pour environ 40 places) qui sont trop peu nombreuses au regard des potentialités de développement (Marches folkloriques classées UNESCO) ;
- les infrastructures à destination culturelle. Gerpinnes ne dispose en effet pas d'infrastructure de grande capacité permettant d'organiser de grands événements culturels notamment ;
- Offre culturelle qui semble déficiente (notamment en ce qui concerne sa promotion) vis-à-vis de certaines catégories de population et plus particulièrement en ce qui concerne les enfants et les jeunes ;
- Le manque de soutien des acteurs culturels et touristiques de la région pour lesquels le développement de synergies et de collaboration apparaît comme un début de solution durable.

19. Valoriser les atouts touristiques de l'entité notamment en s'appuyant sur la richesse du folklore local et sa reconnaissance

Avec pas moins de huit marches folkloriques, dont deux mondialement reconnues (classées UNESCO), le folklore est une composante forte et indissociable de la vie des Gerpinnois ! Néanmoins cette force est considérée, par beaucoup, comme trop prédominante et a dès lors tendance à fortement occulter les autres atouts de l'entité que ce soit en matière de culture (théâtre, musique, danse, etc.) ou de tourisme (patrimoine bâti, musée, proximité avec un pôle urbain d'importance, etc.). Une personne ressource résume la situation de la manière suivante : « A Gerpinnes, c'est « le folklore avant tout » ! Le tourisme et le patrimoine passent en second plan. Il est difficile de faire découvrir d'autres produits culturels aux habitants. ». Pour la

population, la force et la reconnaissance des marches folkloriques locales doivent à l'avenir être mieux exploitées afin de rayonner sur l'ensemble des activités et atouts de l'entité.

7.7. Effets multiplicateurs attendus

- ✓ Renforcer l'économie locale dépendante du tourisme ;
- ✓ Mettre en valeur le patrimoine architecturale et naturel de l'entité ;
- ✓ Mettre en valeur les producteurs locaux et leurs produits ;
- ✓ Améliorer la fréquentation touristique ;
- ✓ Attirer les visiteurs provenant d'autres communes ;
- ✓ Développer l'image de marque de la commune.

8. ECONOMIE & AGRICULTURE

8.1. Introduction : thèmes principaux, constats & enjeu(x)

Lors du travail des deux premières phases, à savoir le diagnostic socio-économique et la consultation de la population, trois thématiques principales se sont dégagées :

- Commerce
- Emploi
- Agriculture

Ainsi que les trois constats suivants, justifiés au regard des éléments de l'analyse croisée :

« Un emploi exogène au territoire »

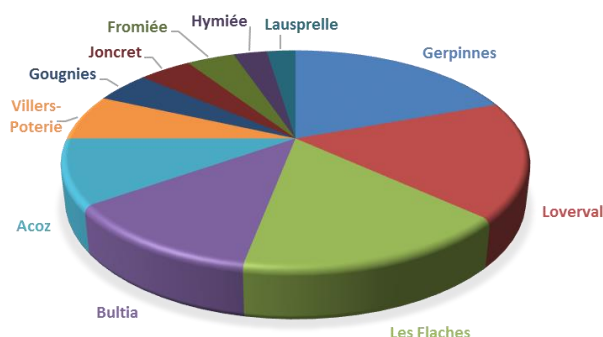
Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Augmentation du nombre d'emploi : en 2001, 1.371 emplois sur l'entité et en 2009, 2.017 emplois
- Une faible proportion de Gerpinnois travaille à Gerpinnes : en effet, en 2011, la répartition était la suivante : 1.359 personnes extérieures venaient travailler à Gerpinnes, seulement 275 « gerpinnois » travaillaient à Gerpinnes et 3.302 gerpinnois travaillaient à l'extérieur de leur commune

« Une bonne offre globale sur l'entité en commerces et services à maintenir et à équilibrer »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Problème d'équilibre « géographique » : l'offre de commerces (et de services) est concentrée le long de la N5 et sur Gerpinnes-centre. Certains villages sont donc dénués de tous commerces
- Problème d'équilibre dans le « mix commercial » : concurrence des grandes enseignes vis-à-vis des petits commerces de proximité qui entraîne leur disparition
- 535 indépendants et commerces à Gerpinnes en 2013

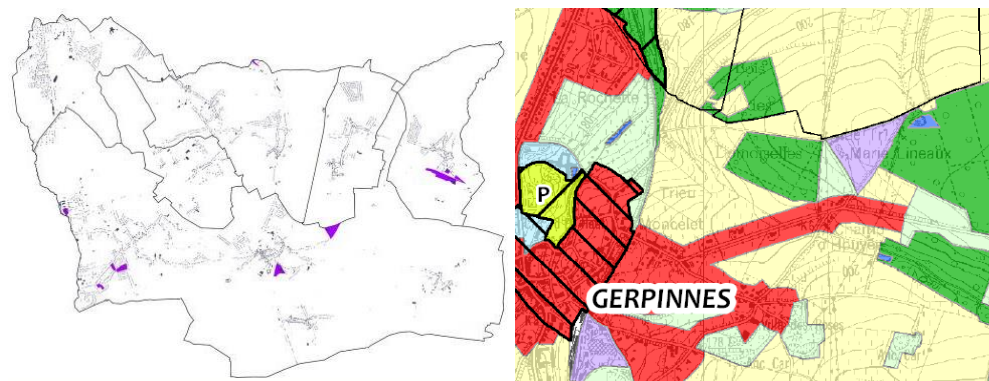


D'où l'enjeu formulé : « **Équilibrer l'offre locale en commerces et services sur le territoire** »

« Un manque d'équipements et de terrains adaptés pour le développement de l'emploi local et de l'activité économique »

Les points suivants nous ont poussés à poser le constat précité :

- Développement de l'activité économique intra-communale (et donc d'emplois) très limitée par le manque de terrains adaptés (20 ha)
- Evolution des terrains occupés par les commerces, bureaux et services : -1,1 % entre 2002 et 2011 (données cadastre - moyenne de la microrégion : 0,8 %)



D'où l'enjeu formulé : « **Dynamiser l'économie et l'emploi local via la création de structures et d'infrastructures économiques adaptées** »

8.2. Planche illustrative



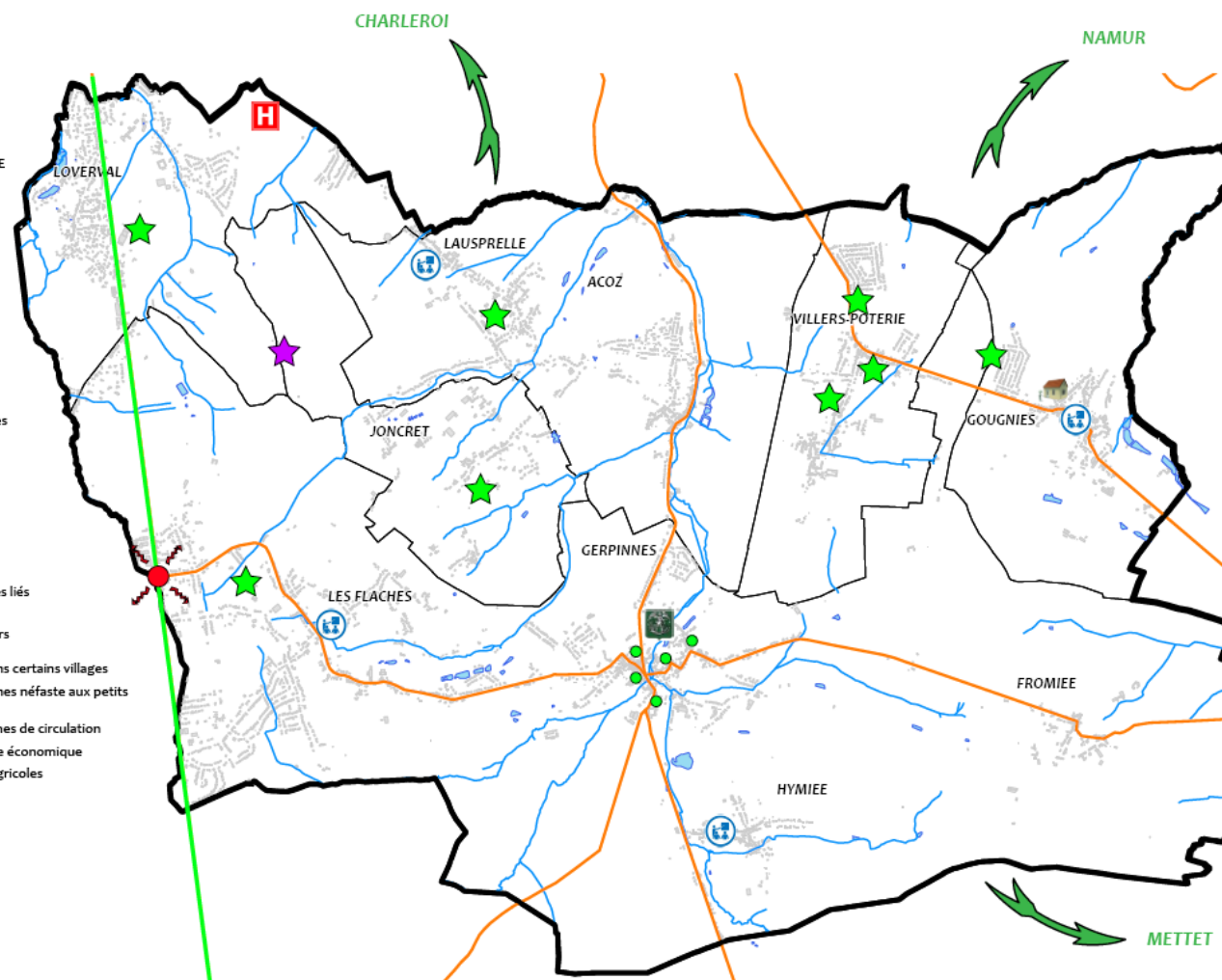
Planche Illustrative - Economie locale

Points forts

-  Administration communale & écoles communales plus gros employeurs
-  Un potentiel de développement des PME
-  La construction de l'atelier rural de Gougnyes
-  Présence de producteurs locaux
-  Bonne publicité des offres d'emploi du Forem
-  Une évolution positive des indicateurs de l'emploi
-  Une augmentation du nombre d'indépendants
-  Une proximité des services (hôpital, écoles, commerces,...)
-  Un axe commercial principal (N5)
-  Des commerces de proximité à Gerpinnes
-  Présence de plusieurs ZACC
-  Présence d'une ZACCI

Points faibles

-  Absence d'industrie sur le territoire
-  La fermeture de l'IMTR
-  Manque de contacts entre les partenaires liés à l'emploi
-  Un manque de qualification des chômeurs
-  Manque de commerces de proximité dans certains villages
-  Une augmentation des grandes enseignes néfaste aux petits commerçants
-  Extension du centre du Bultia et problèmes de circulation
-  Absence de périmètre de reconnaissance économique
-  Diminution du nombre d'exploitations agricoles



8.3. AFOM croisée - Thématique Economie / Commerces / Agriculture

ATOUTS OPPORTUNITES	FAIBLESSES MENACES
LES ELEMENTS SIGNALES PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME	
Une évolution positive des indicateurs de l'emploi au cours des dernières années Une augmentation du nombre d'indépendants Un nombre d'établissement élevé par rapport à la micro-région Présence d'un service d'aide à l'emploi Offre commerciale globale bonne et suffisante	Peu d'emploi sur la commune. L'emploi est exogène au territoire Vieillesse importante des chefs d'exploitation agricole et d'importantes incertitudes quant à la reprise de ses exploitations
<u>OPPORTUNITÉ</u> : Développement de commerces le long de la N5	
LES ELEMENTS SIGNALES PAR LES HABITANTS ET LES ACTEURS LOCAUX	
Une bonne promotion des produits locaux Publicité des offres d'emploi du Forem à la Maison communale Les commerces de proximité offrent des services larges et variés	Il n'y a pas/plus d'entreprise/d'industrie sur le territoire communal Manque de synergies et de contacts entre les partenaires liés à l'emploi
<u>OPPORTUNITÉ</u> : Développement de la concertation entre les acteurs. Exemple : Un processus de concertation est en cours sur la commune avec l'appui de la Cellule GISER de manière à résoudre la problématique des coulées de boues en trouvant des solutions adéquates pour les agriculteurs et les riverains	<u>MENACES</u>: Les citoyens (notamment les nouveaux habitants) ne font pas vivre les commerces de proximité et les petits artisans (bouchers, agriculteurs...), ils font plutôt leurs courses dans les grandes surfaces Les petits commerces de proximité disparaissent. Ceci est dû à la pression/concurrence des grandes enseignes et au centre commercial du Bultia qui réunit tous les commerces en un seul endroit
LES ELEMENTS SIGNALES A LA FOIS PAR L'AUTEUR DE PROGRAMME ET PAR LA POPULATION	
Présence de producteurs locaux qui bénéficie d'une bonne clientèle qui s'explique par le bon pouvoir d'achat des gerpinnois, par la proximité avec Charleroi et la facilité d'accès de Gerpinnes (axe N5) Proximité des grandes agglomérations (Charleroi et Mettet) et donc des services Les citoyens trouvent dans le centre de Gerpinnes une offre	Un manque d'équipements et de terrains adaptés pour le développement de l'emploi local et de l'activité économique (seulement 20 ha de disponibles mais mal localisés) Offre commerciale déséquilibrée (concentration le long de la N5 et sur Gerpinnes centre) ce qui entraîne l'absence de commerces de proximité dans certains villages

de services et de commerces très large	
OPPORTUNITÉ : La construction de l'atelier rural de Gournies serait vecteur d'emploi (projet en cours)	Diminution importante du nombre d'exploitations agricoles au cours des dernières années Pression foncière de plus en plus importante notamment sur les terres agricoles qui entraîne la : • Disparition de terres agricoles et ; • Augmentation des prix d'achat Problème de communication / Information entre agriculteur et non agriculteur (technique de production, charroi, etc.)

8.4. Le village idéal des Gerpinnois

« Une vie locale plus importante par l'implantation de commerces et de services de proximité »

« Une reconnaissance et un respect du travail des agriculteurs »

8.5. Défi

Gerpinnes dans 10 ans ce sera...

... une économie redynamisée, équilibrée, adaptée aux spécificités du territoire

Principaux projets associés :

- ✓ Création d'un commerce ambulant avec promotion des produits du terroir (FP 1.4) ;
- ✓ Création d'ateliers ruraux à vocation commerciale Place de la Scierie à Gerpinnes (FP 2.11) ;
- ✓ Création d'une Agence de Développement Local (FP 3.23) ;
- ✓ Promotion de l'agriculture (FP R.16).

8.6. Objectifs opérationnels

20. Mettre en place des structures et infrastructures d'accueil pour développer l'activité économique et encourager la création d'emploi

En 2011, sur les 3.577 salariés que comptaient la commune, environ 92% travaillent à l'extérieur. Cela implique que seulement 8% des salariés gerpinnois travaillent à Gerpinnes. A noter que ce constat tend à s'amplifier depuis plusieurs années puisqu'ils étaient 12% en 2001 et 9% en 2011 à travailler à Gerpinnes. Cette situation a bien évidemment des répercussions sur la mobilité (nécessité de se déplacer) mais également sur sa structure démographique (carence en jeunes actifs) et sur la vie sociale de l'entité qui, comme nous l'avons déjà signalé, se dirige de plus en plus vers une « entité dortoir ». Le développement de l'emploi local apparaît dès lors clairement comme une piste de solution. Pour ce faire, il y a lieu de développer/mettre en place de

nouvelles structures et infrastructures d'accueil (zone d'activité, atelier rural, co-working, etc.) sur le territoire.

21. Equilibrer l'offre locale en commerces et services sur le territoire

L'offre commerciale de l'entité peut être considérée comme bonne à l'échelle d'une commune rurale comme Gerpinnes. Néanmoins, celle-ci est fortement déséquilibrée. En effet, la quasi-totalité de l'offre se localise le long de la N5 et sur le centre de Gerpinnes au détriment de la plupart des villages environnants qui ont vu au fil des années disparaître les petits commerces et services de proximité.

22. Soutenir et valoriser le monde agricole et ses productions

Le cadre rural et agricole de l'entité est considéré par tous comme une richesse et un atout. Néanmoins, l'activité agricole et les productions qui en découlent apparaissent encore trop méconnues, sous exploitées et semblent de plus en plus menacées à l'avenir.

Rappelons que l'activité agricole constitue l'activité majeure en terme de gestion du milieu champêtre et donc des paysages et du cadre de vie. En 10 ans, la commune a perdu un peu moins d'un tiers de ses exploitations. L'agriculture n'attire plus les jeunes et la question de sa pérennité se pose de plus en plus compte tenu du vieillissement continu des chefs d'exploitations.

Il semble dès lors essentiel de revaloriser cette activité auprès des jeunes afin d'en assurer la pérennité et le développement, mais aussi auprès de la population afin de valoriser la production agricole locale.

8.7. Effets multiplicateurs attendus

- ✓ Renforcer les synergies entre le monde agricole et la population ;
- ✓ Mettre les agriculteurs et leurs productions sur le devant de la scène ;
- ✓ Mettre en valeur et soutenir le monde agricole ;
- ✓ Valoriser les produits locaux et leurs producteurs ;
- ✓ Créer un tissu commercial adapté à la population ;
- ✓ Renforcer l'image de marque de la commune ;
- ✓ Proposition de nouvelles offres d'emploi pour les jeunes de l'entité ;
- ✓ Développement de l'économie communale ;
- ✓ Proposer de nouvelles infrastructures d'accueil adaptées pour de nouvelles petites entreprises.

9. OBJECTIFS « TRANSVERSAUX »

9.1. Objectifs

Deux objectifs transversaux, c'est-à-dire à prendre en compte dans toutes les thématiques développées, sont proposés. Ceux-ci ont été choisis car ils font partie des caractéristiques essentielles de l'entité gerpinnoise dont découlent une grande partie de ses forces et de ses faiblesses. L'ensemble des projets qui seront ultérieurement mis en œuvre dans l'entité devront tenir compte de ceux-ci.

23. Tenir compte de la part importante des seniors (spécificité communale) dans l'entité pour tous les projets et l'utiliser comme un atout

Nous l'avons vu, la structure démographique de l'entité est très particulière. La volonté est de considérer cette spécificité comme une force et de le prendre en compte dans l'ensemble des projets qui seront mis en œuvre.

24. Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité

Protéger et garantir la ruralité du territoire, sous tous ses aspects, sont des préoccupations majeures pour les gerpinnois ! Cet aspect devra être pris en compte dans l'ensemble des projets qui seront mis en œuvre !

9.2. Effets multiplicateurs attendus

- ✓ Apporter un cadre infrastructurel adapté au seniors et fournissant à la commune un nette plus-value ;
- ✓ Maintenir et créer des relations intergénérationnelles sur l'entité en tenant compte des particularités de la population gerpinnoise ;
- ✓ Mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural de l'entité ;
- ✓ Maintenir le caractère bâti traditionnel de l'entité dans un développement territorial adapté aux normes actuelles.

THEMATIQUE	ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE NATUREL	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DEMOGRAPHIE ET LOGEMENT	SERVICE ET VIE ASSOCIATIVE	IDENTITE, CONVIVIALITE & COMMUNICATION	MOBILITE	CULTURE & TOURISME	ECONOMIE & AGRICULTURE
DEFIS	Gerpennes dans 10 ans ce sera... ... un patrimoine naturel préservé, valorisé, connu et reconnu de tous	Gerpennes dans 10 ans ce sera... ... un foncier et un aménagement du territoire maîtrisé faisant l'objet d'une gestion durable pour une ruralité et un cadre de vie préservé	Gerpennes dans 10 ans ce sera... ... un territoire solidaire au sein duquel la dimension intergénérationnelle est mise en exergue, rééquilibré démographiquement et proposant une offre en logement adaptée aux besoins de sa population	Gerpennes dans 10 ans ce sera... ... un territoire offrant des structures, infrastructures et des services performants et innovants permettant l'épanouissement et le bien-être de tous	Gerpennes dans 10 ans ce sera... ... une cohésion sociale forte et une identité villageoise redéfinies	Gerpennes dans 10 ans ce sera... ... un territoire accessible, interconnecté et sécurisé faisant la part belle à la mobilité alternative	Gerpennes dans 10 ans ce sera... ... un patrimoine matériel et immatériel accessible à tous et constituant un moteur de développement local	Gerpennes dans 10 ans ce sera... ... une économie redynamisée, équilibrée, adaptée aux spécificités du territoire
OBJECTIFS OPERATIONNELS	1. Pérenniser les actions environnementales et en faveur de la nature actuellement menées sur le territoire et en développer de nouvelles	4. Doter la commune d'une vision à long terme en ce qui concerne l'aménagement de son territoire via la mise en place d'outils adéquats (SCC, PCA, etc.)	5. Lutter contre l'exode des jeunes notamment en facilitant et soutenant leur accès au logement	7. Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors	11. Créer une « dynamique de quartier » via l'organisation d'activités spécifiques permettant la rencontre et le dialogue	14. Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire	17. Améliorer la visibilité, la promotion et la communication autour des éléments touristiques de l'entité	20. Mettre en place des structures et infrastructures d'accueil pour développer l'activité économique et encourager la création d'emploi
	2. Développer/étoffer le réseau de sites bénéficiant d'un statut de protection sur l'entité et protéger les sites existants		6. Favoriser le maintien à domicile des seniors par des logements et services adaptés	8. Développer des activités et projets intergénérationnels	12. Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité	15. Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire	18. Développer les activités, les initiatives et les infrastructures culturelles et touristiques en soutenant les acteurs locaux	21. Equilibrer l'offre locale en commerces et services sur le territoire
	3. Aménager des espaces « nature » en veillant à leur attribuer une dimension sociale, environnementale, écologique, économique et paysagère			9. Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité	13. Renforcer les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités	16. Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.	19. Valoriser les atouts touristiques de l'entité notamment en s'appuyant sur la richesse du folklore local et sa reconnaissance	22. Soutenir et valoriser le monde agricole et ses productions
				10. Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières				
OBJECTIFS TRANSVERSAUX	23. Tenir compte de la part importante des seniors (spécificité communale) dans l'entité pour tous les projets et l'utiliser comme un atout 24. Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité							